

Étude évaluative sur les nouvelles mesures visant à améliorer l'accès au vote et à favoriser son exercice

Rapport final

Présenté au Directeur général des élections

Avril 2009

Réf. : R08692v2p4DGE(loi22).ppt

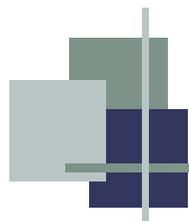
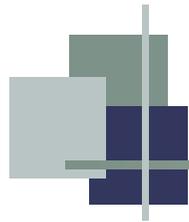


Table des matières

Contexte, objectifs et méthodologie abrégée	3
Structure du rapport	4
Faits saillants	5
Chapitre 1 : Portrait de l'utilisation des nouvelles mesures	7
Chapitre 2 : Nouvelles mesures concernant la révision	20
Chapitre 3 : Nouvelles mesures concernant le vote	32
Chapitre 4 : Point de vue des directeurs d'établissement	46
Conclusions	52
Annexes	
1. Méthodologie détaillée	
2. Questionnaires	
3. Classement des circonscriptions par le DGE	
4. Tableaux statistiques détaillés (sous pli séparé)	



Contexte, objectifs et méthodologie abrégée

Contexte et objectifs

- En juin 2006, l'Assemblée nationale sanctionnait la *Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote* (projet de loi 22), c'est-à-dire permettre au plus grand nombre possible d'électeurs d'exercer leur droit de vote. Plusieurs des mesures prévues à la Loi ont été mises en oeuvre aux élections générales de 2007 et de 2008. C'est dans le contexte de l'évaluation de ces nouvelles mesures que s'inscrit la présente étude. De façon plus spécifique, les mesures suivantes sont examinées : les commissions de révision itinérantes (CRI) en milieu rural et semi-rural, en hébergement de 50 personnes et plus, en hébergement de moins de 50 personnes; les bureaux de vote en hébergement de 50 personnes et plus, en hébergement de moins de 50 personnes, à domicile et au bureau du directeur du scrutin.
- L'objectif premier de cette étude évaluative est de porter un jugement sur les nouvelles mesures introduites, et ce, dans une perspective d'amélioration de la qualité des services rendus. De plus, comme cette étude évaluative est la première phase d'un plan de recherche plus large, elle vise à repérer les zones problématiques où une évaluation approfondie pourrait être menée.

Population cible

- Citoyens ayant bénéficié des nouvelles mesures (commissions de révision et bureaux de vote).
- Directeurs d'établissement d'hébergement.

Échantillonnage

- En plus d'un échantillon de directeurs d'établissement d'hébergement, un échantillon a été constitué pour chaque groupe ciblé par les nouvelles mesures. L'Annexe 1 présente la méthodologie détaillée. Au total, 1 600 personnes ont été sondées dans le cadre de cette étude.

Collecte

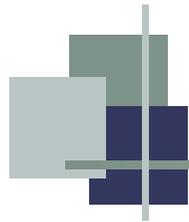
- Entrevues téléphoniques réalisées du 11 décembre 2008 au 20 janvier 2009.
- Les taux de réponse varient de 45 % à 72 % selon les différents échantillons (voir l'Annexe 1).

Pondération

- Les résultats de la collecte auprès des directeurs d'établissement ont été pondérés pour refléter le poids relatif des établissements de moins de 50 résidents et ceux de 50 résidents et plus.

Marge d'erreur

- La marge d'erreur maximale pour l'échantillon des directeurs d'établissement est de 7,6 %, 19 fois sur 20.
- La marge d'erreur pour les autres échantillons est de 6,9 %, 19 fois sur 20.



Structure du rapport

- Chapitre 1**
 - Le chapitre 1 dresse le portrait de l'utilisation des nouvelles mesures (BVI, BVIH, BVDE et BVDS). Ce portrait est issu des données fournies par le Directeur général des élections (DGE).

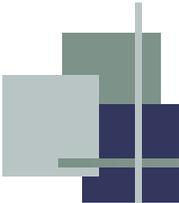
- Chapitre 2**
 - Le chapitre 2 traite exclusivement des commissions de révision itinérante. Il fait état des principaux résultats issus du sondage réalisé auprès des personnes qui ont bénéficié des services itinérants de révision. Les données sont présentées par clientèle, soit :
 - les clients des commissions de révision itinérantes en milieu rural et semi-rural (CRI rural);
 - les clients des commissions de révision itinérantes dans les installations d'hébergement de moins de 50 résidents (CRI -50);
 - les clients des commissions de révision itinérantes dans les installations d'hébergement de 50 résidents et plus (CRI 50 +)

- Chapitre 3**
 - Le chapitre 3 porte sur les nouvelles mesures liées au vote. Nous y présentons les données recueillies par sondage. Une mise en contexte donne de l'information sur chacune des mesures séparément. Puis, les données restantes sont présentées en parallèle pour chacune des clientèles, soit :
 - Les clients des bureaux de vote en installation d'hébergement de moins de 50 résidents (BVI);
 - Les clients des bureaux de vote en installation d'hébergement de 50 résidents et plus (BVIH);
 - Les clients des bureaux de vote au domicile de l'électeur (BVDE);
 - Les personnes qui sont allées voter au bureau du directeur du scrutin (BVDS).

- Chapitre 4**
 - Le chapitre 4 présente le point de vue des directeurs d'installations d'hébergement (données recueillies par sondage uniquement). Des distinctions sont faites, lorsque c'est pertinent, entre les directeurs d'établissements de moins de 50 résidents et les directeurs d'établissements de 50 résidents et plus.

- Conclusions**
 - Alors que les chapitres 1 à 4 sont plutôt descriptifs, le chapitre des conclusions fait les liens qui s'imposent entre les différentes parties de l'étude et porte un jugement sur les nouvelles mesures.

- Note**
 - Les tableaux statistiques détaillés pour toutes les clientèles sont regroupés dans une annexe distincte du présent rapport.



Faits saillants

Nouvelles mesures concernant la révision

- La source d'information la plus importante pour connaître les services de révision est l'envoi postal du DGE pour les CRI en milieu rural et semi-rural et le personnel des centres d'hébergement pour les autres CRI.
- Globalement, le taux de satisfaction est élevé. La proportion des personnes qui se disent très satisfaites varie entre 47 % et 78 % selon les clientèles et les dimensions mesurées. La proportion de personnes insatisfaites ou très insatisfaites, quant à elle, varie entre 1 % et 5 %.
- Les démarches et les procédures de révision n'ont pas semblé compliquées pour la quasi-totalité des répondants. Toutefois, les personnes insatisfaites des services mentionnent la complexité du processus comme raison de leur insatisfaction.
- La grande majorité des personnes interrogées se sont senties en confiance et en sécurité lors de la prestation de services. (Mentionnons cependant que 15 % des clients des CRI 50+ n'ont pas pu ou pas voulu se prononcer sur cette question.) Les répondants disent également n'avoir reçu aucune pression extérieure pour les inciter à s'inscrire sur la liste électorale.
- Une proportion significative des clients des CRI aurait « laissé faire » si les services itinérants n'avaient pas existé (CRI rural : 33 %, CRI -50 : 50 %, CRI 50+ : 40 %) . Ils n'auraient donc pas pu se prévaloir de leur droit de vote.

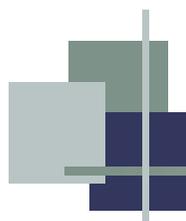
Nouvelles mesures concernant le vote

- Selon les données du DGE, 133 830 personnes se sont prévaluées de l'une ou l'autre des mesures (BVI, BVIH, BVDE, BVDS), ce qui représente un taux d'utilisation de 2,34 % à l'échelle de la population électorale québécoise (le taux d'utilisation correspond au ratio entre le nombre d'utilisateurs des mesures et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage).

- Lorsqu'on considère l'ensemble des mesures, il n'y a pas beaucoup de différences dans les taux d'utilisation par type de circonscription. Toutefois, lorsqu'on examine les 10 circonscriptions ayant le taux d'utilisation le plus élevé, on n'y retrouve aucune circonscription rurale.
- Pour toutes les questions liées à la satisfaction des nouvelles mesures de vote, la proportion des personnes insatisfaites ne dépasse jamais 2 %, et ce, peu importe le groupe de clientèle. Il s'agit là d'un taux de satisfaction très élevé.
- La quasi-totalité des personnes interrogées s'est sentie en confiance et a voté en toute liberté.
- Une proportion importante des clientèles affirme qu'elle n'aurait pas voté si les services de vote itinérants n'avaient pas été disponibles (BVI : 47 %, BVIH : 39 %, BVDE : 76 %, BVDS : 24 %).

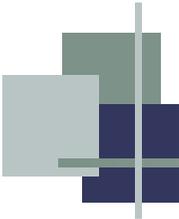
Point de vue des directeurs d'établissement

- De façon générale, le degré de satisfaction des directeurs d'établissement à l'égard des services offerts par le DGE est élevé. Si on considère les mentions « très satisfait » et « satisfait », les pourcentages varient entre 90 % et 98 %.
- L'horaire des services et les échanges d'information avec le directeur du scrutin ou son personnel sont les éléments qui ont généré le plus d'insatisfaction.
- Les nouvelles mesures ne constituent pas une surcharge de travail excessive pour le personnel des établissements d'hébergement.
- Selon les directeurs, les nouvelles mesures perturbent peu la vie des résidents.



Chapitre 1

Portrait de l'utilisation des nouvelles mesures



Portrait de l'utilisation des mesures

Source et nature des données

À partir des données fournies par le Directeur général des élections, un portrait de l'utilisation des nouvelles mesures de vote a été dressé pour chacune d'elle. Le tableau de la page 9 montre le taux d'utilisation combiné de toutes les mesures examinées dans cette étude, soit les BVI, BVIH, BVDE et BVDS. Les données sont présentées pour l'ensemble des circonscriptions et par type de circonscription : rurale, intermédiaire et urbaine¹. Le tableau de la page 10, quant à lui, présente les 10 circonscriptions où les mesures ont été les plus utilisées ainsi que les 10 circonscriptions où les mesures ont été les moins utilisées. On retrouve ensuite ces mêmes deux tableaux pour chacune des mesures (BVI, BVIH, BVDE, BVDS)².

Il a également été possible, pour le BVIH, de calculer le taux de participation dans les installations d'hébergement de 50 résidents et plus (nombre d'électeurs BVIH sur le nombre d'électeurs inscrits dans la section de vote). Le taux de participation ne tient toutefois pas compte des personnes qui auraient voté à l'extérieur de l'établissement d'hébergement.

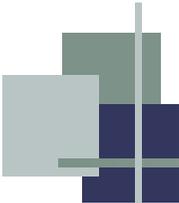
Les données utilisées sont issues de deux sources. Pour les BVIH, il a été possible d'utiliser les données contenues dans le fichier des résultats officiels du scrutin puisque les résultats du vote de ces bureaux apparaissent de façon distincte dans ce rapport. Pour les autres types de vote, les données utilisées proviennent d'un tableau préparé par le DGEQ à partir des informations fournies à chaque journée du vote par anticipation par les directeurs du scrutin. Comme il s'agit d'information de gestion, ces données ne présentent pas le même degré d'exactitude que celles qui servent à la production du Rapport des résultats officiels du scrutin.

Principaux constats - toutes mesures confondues

- Selon les données du DGE, 133 830 personnes se sont prévaluées de l'une ou l'autre des mesures (BVI, BVIH, BVDE, BVDS), ce qui représente un taux d'utilisation de 2,34 % à l'échelle de la population électorale québécoise.
- Le taux d'utilisation des nouvelles mesures, qu'on les considère ensemble ou séparément, ne varie pas en fonction du taux de participation de la population en général. Ainsi, une circonscription avec un taux de participation général élevé ne signifie pas un taux élevé d'utilisation des nouvelles mesures.
- Lorsqu'on considère l'ensemble des mesures, il n'y a pas beaucoup de différence dans les taux d'utilisation par type de circonscription (rurales : 2,04 %; intermédiaires : 2,51 %; urbaines : 2,44 %).
- Toutefois, lorsqu'on examine les 10 circonscriptions ayant le taux d'utilisation le plus élevé, on n'y retrouve aucune circonscription rurale (7 urbaines et 3 intermédiaires). À l'inverse, on en retrouve 6 dans les 10 circonscriptions ayant le taux d'utilisation le plus bas.
- Enfin, il y a une différence importante dans l'utilisation des mesures entre les circonscriptions. La circonscription ayant le plus bas taux d'utilisation est Ungava (0,34 %), alors que la circonscription qui présente le plus fort taux d'utilisation des mesures est Jean-Talon (4,92 %).

¹ La classification des circonscriptions a été effectuée par le DGE selon la densité de la population.

² Le rapport présente une partie des données. L'ensemble des données sera remis au DGE sous la forme d'un fichier Excel pour des analyses complémentaires au besoin.



Portrait de l'utilisation des mesures - suite

Principaux constats - BVI

- Les bureaux de vote itinérants en installation d'hébergement de moins de 50 personnes (BVI) ont somme toute été peu utilisés. Selon les données du DGE, un peu plus de 11 000 personnes se sont prévaluées de ces services, ce qui représente 0,19 % des électeurs inscrits (89 utilisateurs en moyenne par circonscription).
- Dans neuf circonscriptions (dont six urbaines), cette mesure n'a pas été utilisée. Le taux d'utilisation maximal est de 1,42 % (Bellechasse).
- C'est dans les circonscriptions rurales que l'on retrouve le plus fort taux d'utilisation des BVI (0,38%). D'ailleurs, les 10 circonscriptions où le taux d'utilisation des BVI est le plus élevé sont toutes rurales. On peut faire l'hypothèse qu'il y a davantage de centres d'hébergement de moins de 50 personnes en milieu rural.

Principaux constats - BVIH

- Plus de 50 000 personnes ont bénéficié du vote itinérant en installation d'hébergement de 50 personnes et plus (BVIH). Cela représente près de 1 % des électeurs inscrits (401 utilisateurs en moyenne par circonscription).
- Parmi les dix circonscriptions où le taux d'utilisation des BVIH est le plus élevé, huit sont urbaines et deux sont dites intermédiaires. On peut faire l'hypothèse qu'il y a davantage de centres d'hébergement de 50 personnes et plus en milieu urbain.
- Le taux de participation global pour les BVIH est de 58,2 %, soit tout près du taux de participation provincial des dernières élections (57,4 %). Les taux de participation pour les BVIH sont cependant très variables d'une circonscription à l'autre, allant de 25 % à 88 %.

Principaux constats - BVDE

- Les bureaux de vote à domicile (BVDE) ont permis à 6 040 personnes d'exercer leur droit de vote, soit 0,11 % des électeurs inscrits. Il s'agit de la mesure la moins utilisée parmi celles étudiées. On parle ici d'une moyenne de 48 personnes par circonscription qui ont voté à domicile.
- Seules trois circonscriptions n'ont pas du tout utilisé cette mesure. Il s'agit d'Arthabaska, de Notre-Dame-de-Grâce et d'Ungava. Le taux d'utilisation le plus élevé se retrouve dans Bonaventure (0,73 %).
- C'est dans les circonscriptions urbaines que le BVDE a été le moins utilisé. On retrouve d'ailleurs six circonscriptions urbaines parmi les dix circonscriptions où le BVDE a été le moins populaire.

Principaux constats - BVDS

- Le vote au bureau du directeur du scrutin (BVDS) est la mesure la plus utilisée parmi les quatre mesures étudiées (63 400 personnes, soit 1,11 % des électeurs inscrits et 508 utilisateurs en moyenne par circonscription).
- Des citoyens ont voté au BVDS dans toutes les circonscriptions. Le taux d'utilisation par circonscription varie entre 0,34 % (Ungava) et 3,71 % (Richelieu). En moyenne, plus de 500 personnes par circonscription ont voté au bureau du directeur du scrutin.
- Le BVDS est un peu plus utilisé dans les circonscriptions intermédiaires et urbaines. On retrouve deux circonscriptions rurales dans les dix qui utilisent le plus cette mesure.

Portrait de l'utilisation des mesures - suite

Statistiques d'utilisation toutes mesures confondues (BVI, BVIH, BVDE, BVDS)

	Circonscriptions rurales (n : 41)	Circonscriptions intermédiaires (n : 17)	Circonscriptions urbaines (n : 67)	Toutes les circonscriptions (n : 125)
Nombre d'électeurs inscrits	1 607 918	818 382	3 300 091	5 726 391
Nombre d'utilisateurs des mesures BVI-BVIH-BVDE-BVDS	32 815	20 570	80 445	133 830
■ Nombre minimum d'utilisateurs (circonscription)	83 (Ungava)	517 (Pontiac)	386 (Pointe-aux-Trembles)	83 (Ungava)
■ Nombre maximum d'utilisateurs (circonscription)	1 411 (Brome, Mississippi)	1 989 (St-Hyacinthe)	2 291 (Crémazie)	2 291 (Crémazie)
■ Moyenne des utilisateurs par circonscription	800	1 210	1 201	1 071
Pourcentage d'utilisation des mesures (note 1)	2,04 %	2,51 %	2,44 %	2,34 %
■ Pourcentage d'utilisation minimum (circonscription)	0,34 % (Ungava)	1,00 % (Blainville)	0,95 % (Pointe-aux-Trembles)	0,34 % (Ungava)
■ Pourcentage d'utilisation maximum (circonscription)	3,07 % (Abitibi-Est)	4,76 % (Richelieu)	4,92 % (Jean-Talon)	4,92 % (Jean-Talon)

Note 1 : ratio entre le nombre d'utilisateurs de la mesure et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage.

Portrait de l'utilisation des mesures - suite

Statistiques d'utilisation toutes mesures confondues (BVI, BVIH, BVDE, BVDS)

Circonscription	Classification	Nombre d'électeurs inscrits	% d'utilisation des mesures	Taux de participation aux élections
10 circonscriptions qui utilisent le plus les mesures				
Jean-Talon	Urbaine	40 516	4,92 %	69,11 %
Crémazie	Urbaine	46 704	4,91 %	62,79 %
Richelieu	Intermédiaire	40 754	4,76 %	61,76 %
Sherbrooke	Urbaine	48 740	4,69 %	62,65 %
Lafontaine	Urbaine	39 644	4,58 %	51,19 %
Saint-François	Intermédiaire	45 588	4,10 %	62,69 %
Saint-Hyacinthe	Intermédiaire	49 874	3,99 %	63,43 %
Bourassa-Sauvé	Urbaine	48 558	3,82 %	47,08 %
Drummond	Urbaine	57 784	3,63 %	58,79 %
Saint-Henri-Sainte-Anne	Urbaine	52 182	3,62 %	44,75 %
10 circonscriptions qui utilisent le moins les mesures				
Ungava	Rurale	24 194	0,34 %	36,08 %
Pointe-aux-Trembles	Urbaine	40 573	0,95 %	56,61 %
Blainville	Intermédiaire	57 481	1,00 %	60,67 %
Papineau	Intermédiaire	55 683	1,05 %	48,94 %
Duplessis	Rurale	37 068	1,07 %	50,26 %
Gatineau	Rurale	49 963	1,08 %	49,53 %
Pontiac	Intermédiaire	47 901	1,08 %	41,36 %
Huntingdon	Rurale	44 930	1,10 %	57,69 %
Mirable	Rurale	50 085	1,13 %	58,64 %
Lotbinière	Rurale	34 306	1,14 %	65,02 %

Portrait de l'utilisation des mesures - suite

Statistiques d'utilisation BVI

	Circonscriptions rurales (n : 41)	Circonscriptions intermédiaires (n : 17)	Circonscriptions urbaines (n : 67)	Toutes les circonscriptions (n : 125)
Nombre d'électeurs inscrits	1 607 918	818 382	3 300 091	5 726 391
Nombre d'utilisateurs de la mesure (BVI)	6 105	1 902	3 076	11 083
■ Nombre minimum d'utilisateurs (circonscription)	0 (Frontenac, Ungava)	0 (Chauveau)	0 (6 circonscriptions) ^a	0 (9 circonscriptions)^c
■ Nombre maximum d'utilisateurs (circonscription)	493 (Bellechasse)	242 (Champlain)	242 (Chapleau)	493 (Bellechasse)
■ Moyenne des utilisateurs par circonscription	149	112	46	89
Pourcentage d'utilisation de la mesure (note 1)	0,38 %	0,23 %	0,09 %	0,19 %
■ Pourcentage d'utilisation minimum (circonscription)	0,0 % (Frontenac, Ungava)	0,0 % (Chauveau)	0,0 % (6 circonscriptions) ^b	0,0 % (11 circonscriptions)^d
■ Pourcentage d'utilisation maximum (circonscription)	1,42 % (Bellechasse)	242 (Champlain)	242 (Chapleau)	1,42 % (Bellechasse)

Note 1 : ratio entre le nombre d'utilisateurs de la mesure et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage.

- a. Drummond, Jeanne-Mance-Viger, Mercier, Robert-Baldwin, Saint-Henri-Sainte-Anne, Vanier.
- b. Mêmes circonscriptions que « a ».
- c. Chauveau, Drummond, Frontenac, Jeanne-Mance-Viger, Mercier, Robert-Baldwin, Saint-Henri-Sainte-Anne, Ungava, Vanier.
- d. Mêmes circonscriptions que « c » plus La Peltrie (1 utilisateur) et Masson (2 utilisateurs).

Portrait de l'utilisation des mesures - suite

Statistiques d'utilisation BVI

Circonscription	Classification	Nombre d'électeurs inscrits	% d'utilisation de la mesure	% d'utilisation des mesures	Taux de participation aux élections
10 circonscriptions qui utilisent le plus la mesure					
Bellechasse	Rurale	34 748	1,42 %	2,29 %	64,18 %
Matapédia	Rurale	29 886	1,00 %	2,65 %	57,68 %
Îles-de-la-Madeleine	Rurale	10 715	0,79 %	2,42 %	66,38 %
Gaspé	Rurale	27 570	0,75 %	1,95 %	57,96 %
Montmagny-L'Islet	Rurale	31 980	0,71 %	2,24 %	61,14 %
Kamouraska-Témiscouata	Rurale	34 369	0,69 %	2,47 %	60,54 %
Laviolette	Rurale	34 131	0,67 %	2,89 %	58,36 %
Roberval	Rurale	44 865	0,64 %	2,67 %	60,56 %
Lotbinière	Rurale	34 306	0,64 %	1,14 %	65,02 %
Portneuf	Rurale	45 225	0,61 %	2,11 %	62,87 %
10 circonscriptions qui utilisent le moins la mesure					
Ungava	Rurale	24 194	0,00 %	0,34 %	36,08 %
Robert-Baldwin	Urbaine	51 000	0,00 %	1,41 %	41,53 %
Chauveau	Intermédiaire	53 753	0,00 %	1,55 %	57,27 %
Jeanne-Mance-Viger	Urbaine	48 515	0,00 %	1,57 %	46,71 %
Mercier	Urbaine	40 632	0,00 %	2,06 %	57,47 %
Vanier	Urbaine	55 489	0,00 %	2,19 %	62,18 %
Frontenac	Rurale	33 189	0,00 %	2,81 %	63,58 %
Saint-Henri-Sainte-Anne	Urbaine	52 182	0,00 %	3,62 %	44,75 %
Drummond	Urbaine	57 784	0,00 %	3,63 %	58,79 %
La Peltrie	Urbaine	53 203	0,00 %	1,81 %	65,88 %

Portrait de l'utilisation des mesures - suite

Statistiques d'utilisation BVIH

	Circonscriptions rurales (n : 41)	Circonscriptions intermédiaires (n : 17)	Circonscriptions urbaines (n : 67)	Toutes les circonscriptions (n : 125)
Nombre d'électeurs inscrits	1 607 918	818 382	3 300 091	5 726 391
Nombre d'utilisateurs de la mesure (BVIH)	8 211	7 035	34 863	50 109
■ Nombre minimum d'utilisateurs (circonscription)	56 (Mirabel)	49 (Verchères)	62 (Laurier-Dorion)	49 (Verchères)
■ Nombre maximum d'utilisateurs (circonscription)	630 (Jonquière)	1 076 (Joliette)	1 302 (Bourassa-Sauvé)	1 302 (Bourassa-Sauvé)
■ Moyenne des utilisateurs par circonscription	200	414	520	401
Pourcentage d'utilisation de la mesure (note 1)	0,51 %	0,86 %	1,06 %	0,88 %
■ Pourcentage d'utilisation minimum (circonscription)	0,11 % (Mirabel)	0,11 % (Verchères)	0,13 % (Laurier-Dorion)	0,11 % (Mirabel, Verchères)
■ Pourcentage d'utilisation maximum (circonscription)	1,46 % (Frontenac)	2,08 % (Joliette)	2,70 % (Jean-Talon)	2,70 % (Jean-Talon)

Note 1 : ratio entre le nombre d'utilisateurs de la mesure et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage.

Portrait de l'utilisation des mesures - suite

Statistiques d'utilisation BVIH

Circonscription	Classification	Nombre d'électeurs inscrits	% d'utilisation de la mesure	% d'utilisation des mesures	Taux de participation aux élections
10 circonscriptions qui utilisent le plus la mesure					
Jean-Talon	Urbaine	40 516	2,70 %	4,92 %	69,11 %
Bourassa-Sauvé	Urbaine	48 558	2,68 %	3,82 %	47,08 %
Crémazie	Urbaine	46 706	2,32 %	4,91 %	62,79 %
Sherbrooke	Urbaine	48 740	2,08 %	4,69 %	62,65 %
Joliette	Intermédiaire	51 830	2,08 %	3,37 %	62,52 %
Acadie	Urbaine	48 631	2,00 %	2,72 %	47,11 %
Trois-Rivières	Urbaine	38 107	1,94 %	3,36 %	60,46 %
Saint-François	Intermédiaire	45 588	1,81 %	4,10 %	62,69 %
Pointe-aux-Trembles	Urbaine	40 573	1,80 %	4,58 %	56,61 %
Chomedey	Urbaine	56 327	1,75 %	3,62 %	44,81 %
10 circonscriptions qui utilisent le moins la mesure					
Verchères	Intermédiaire	44 474	0,11 %	0,34%	63,79 %
Mirabel	Rurale	50 085	0,11 %	1,95%	58,64 %
Papineau	Intermédiaire	55 683	0,13 %	0,95%	48,94 %
Laurier-Dorion	Urbaine	46 911	0,13 %	1,08%	49,16 %
La Prairie	Urbaine	58 241	0,17 %	1,07%	63,39 %
Portneuf	Rurale	45 225	0,18 %	2,42%	62,87 %
Blainville	Intermédiaire	57 481	0,18 %	1,19%	60,67 %
Duplessis	Rurale	37 068	0,19 %	1,18 %	50,26 %
Montmorency	Intermédiaire	53 736	0,20 %	1,29 %	64,51 %
Soulanges	Rurale	42 882	0,21 %	1,13 %	59,14 %

Portrait de l'utilisation des mesures - suite

Statistiques d'utilisation BVDE

	Circonscriptions rurales (n : 41)	Circonscriptions intermédiaires (n : 17)	Circonscriptions urbaines (n : 67)	Toutes les circonscriptions (n : 125)
Nombre d'électeurs inscrits	1 607 918	818 382	3 300 091	5 726 391
Nombre d'utilisateurs de la mesure (BVDE)	1 741	1 258	3 041	6 040
■ Nombre minimum d'utilisateurs (circonscription)	0 (Ungava)	0 (Arhabaska)	0 (Notre-Dame-de-Grace)	0 (Arthabaska, Notre-Dame-de-Grâce, Ungava)
■ Nombre maximum d'utilisateurs (circonscription)	211 (Bonaventure)	313 (St-Hyacinthe)	303 (Sherbrooke)	313 (St-Hyacinthe)
■ Moyenne des utilisateurs par circonscription	43	74	45	48
Pourcentage d'utilisation de la mesure (note 1)	0,11 %	0,15 %	0,09 %	0,11 %
■ Pourcentage d'utilisation minimum (circonscription)	0,0 % (Ungava)	0,0 % (Arthabaska)	0,0 % (Notre-Dame-de-Grace)	0,0 % (Arthabaska, Notre-Dame-de-Grâce, Ungava)
■ Pourcentage d'utilisation maximum (circonscription)	0,73 % (Bonaventure)	0,63 % (St-Hyacinthe)	0,62 % (Sherbrooke)	0,73 % (Bonaventure)

Note 1 : ratio entre le nombre d'utilisateurs de la mesure et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage.

Portrait de l'utilisation des mesures - suite

Statistiques d'utilisation BVDE

Circonscription	Classification	Nombre d'électeurs inscrits	% d'utilisation de la mesure	% d'utilisation des mesures	Taux de participation aux élections
10 circonscriptions qui utilisent le plus la mesure					
Bonaventure	Rurale	29 035	0,73 %	2,53 %	57,96 %
Saint-Hyacinthe	Intermédiaire	49 874	0,63 %	3,99 %	63,43 %
Sherbrooke	Urbaine	48 740	0,62 %	4,69 %	62,65 %
Frontenac	Rurale	33 189	0,61 %	2,81 %	63,58 %
Charlevoix	Rurale	33 262	0,50 %	2,64 %	61,01 %
Saint-François	Intermédiaire	45 588	0,49 %	4,10 %	62,69 %
Gaspé	Rurale	27 570	0,40 %	1,95 %	57,96 %
Jean-Lesage	Urbaine	48 417	0,39 %	3,18 %	58,64 %
Laviolette	Rurale	34 131	0,38 %	2,89 %	58,36 %
Louis-Hébert	Urbaine	51 687	0,35 %	3,18 %	70,29 %
10 circonscriptions qui utilisent le moins la mesure					
Ungava	Rurale	24 194	0,00 %	0,34 %	36,08 %
Arthabaska	Intermédiaire	49 602	0,00 %	2,70 %	63,68 %
Notre-Dame-de-Grâce	Urbaine	39 733	0,00 %	1,50 %	43,04 %
Prévost	Urbaine	59 365	0,01 %	2,19 %	59,02 %
Bourget	Urbaine	47 358	0,01 %	2,34 %	55,63 %
Bellechasse	Rurale	34 748	0,01 %	2,29 %	64,18 %
Lotbinière	Rurale	34 306	0,01 %	1,14 %	65,02 %
Terrebonne	Urbaine	57 644	0,01 %	1,23 %	60,55 %
Jacques-Cartier	Urbaine	48 160	0,01 %	2,65 %	52,85 %
Marguerite-D'Youville	Urbaine	51 862	0,01 %	2,34 %	71,33 %

Portrait de l'utilisation des mesures - suite

Statistiques d'utilisation BVDS

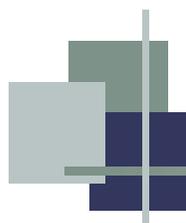
	Circonscriptions rurales (n : 41)	Circonscriptions intermédiaires (n : 17)	Circonscriptions urbaines (n : 67)	Toutes les circonscriptions (n : 125)
Nombre d'électeurs inscrits	1 607 918	818 382	3 300 091	5 726 391
Nombre d'utilisateurs de la mesure (BVDS)	16 763	9 572	37 124	63 459
■ Nombre minimum d'utilisateurs (circonscription)	83 (Ungava)	258 (Papineau)	264 (Westmount, St-Louis)	83 (Ungava)
■ Nombre maximum d'utilisateurs (circonscription)	801 (Argenteuil)	1 511 (Richelieu)	1 250 (Drummond)	1 511 (Richelieu)
■ Moyenne des utilisateurs par circonscription	409	563	554	508
Pourcentage d'utilisation de la mesure (note 1)	1,04 %	1,17 %	1,12 %	1,11 %
■ Pourcentage d'utilisation minimum (circonscription)	0,34 % (Ungava)	0,46 % (Papineau)	0,62 % (St-Laurent)	0,34 % (Ungava)
■ Pourcentage d'utilisation maximum (circonscription)	1,96 % (Argenteuil)	3,71 % (Richelieu)	2,16 % (Drummondville)	3,71 % (Richelieu)

Note 1 : ratio entre le nombre d'utilisateurs de la mesure et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage.

Portrait de l'utilisation des mesures - suite

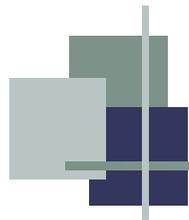
Statistiques d'utilisation BVDS

Circonscription	Classification	Nombre d'électeurs inscrits	% d'utilisation de la mesure	% d'utilisation des mesures	Taux de participation aux élections
10 circonscriptions qui utilisent le plus la mesure					
Richelieu	Intermédiaire	40 754	3,71 %	4,76 %	61,76 %
Drummond	Urbaine	57 784	2,16 %	3,63 %	58,79 %
Laporte	Urbaine	45 703	2,09 %	3,30 %	58,01 %
Beauharnois	Urbaine	43 786	2,09 %	3,17 %	61,01 %
Argenteuil	Rurale	40 908	1,96 %	2,80 %	54,24 %
Sherbrooke	Urbaine	48 740	1,88 %	4,69 %	62,65 %
Vachon	Urbaine	45 223	1,84 %	2,47 %	61,28 %
Abitibi-Est	Rurale	33 627	1,80 %	3,07 %	58,74 %
Jean-Talon	Urbaine	40 516	1,70 %	4,92 %	69,11 %
Saint-François	Intermédiaire	45 588	1,68 %	4,10 %	62,69 %
10 circonscriptions qui utilisent le moins la mesure					
Ungava	Rurale	24 194	0,34 %	0,34 %	36,08 %
Lotbinière	Rurale	34 306	0,37 %	1,14 %	65,02 %
Papineau	Intermédiaire	55 683	0,46 %	1,05 %	48,94 %
Richmond	Rurale	36 5140	0,49 %	2,15 %	63,06 %
Pontiac	Intermédiaire	47 901	0,55 %	1,08 %	41,36 %
Bellechasse	Rurale	34 748	0,58 %	2,29 %	64,18 %
Blainville	Intermédiaire	57 481	0,62 %	1,00 %	60,67 %
Huntingdon	Rurale	44 930	0,62 %	1,10 %	57,69 %
Saint-Laurent	Urbaine	52 037	0,62 %	2,31 %	40,89 %
Masson	Urbaine	63 568	0,64 %	1,30 %	57,03 %



Chapitre 2

Nouvelles mesures concernant la révision



Profil des clientèles

Données sociodémographiques

	CRI rural (n:200) %	CRI -50 (n:200) %	CRI 50+ (n:200) %	Population adulte en général %
Âge				
■ 18 à 34 ans	18	3	--	27
■ 35 à 54 ans	27	10	--	39
■ 55 à 64 ans	29	11	7	16
■ 65 ans ou plus	26	76	93	18
Scolarité				
■ Aucun diplôme	31	56	54	22
■ Secondaire/métiers	36	26	29	39
■ Collégial/ universitaire	33	18	17	39
Sexe				
■ Femme	49	61	78	52
■ Homme	51	39	22	48

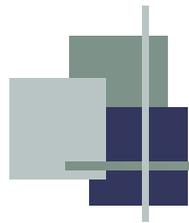
Un écart important entre CRI rurales et autres CRI

Comme on pouvait s'y attendre, il y a un écart important dans le profil des clientèles entre les personnes qui ont bénéficié des services d'une CRI en milieu rural et semi-rural et celles qui ont eu recours aux services de révision en milieu d'hébergement. Les données du tableau ci-contre illustrent bien cette différence pour les trois variables sociodémographiques principales soit l'âge, la scolarité et le sexe des répondants. Enfin, la donnée n'apparaît pas dans le tableau, mais les personnes interrogées avaient pour langue maternelle le français dans 97 % des cas (pour les trois groupes).

La nature de la clientèle des CRI constitue un défi en soi puisque les services doivent être adaptés à des personnes peu instruites et très âgées, particulièrement dans les installations d'hébergement de plus de 50 résidents. Soulignons que 50 % des répondants de cet échantillon avaient entre 75 et 84 ans et que 27 % étaient âgés de 85 ans et plus au moment de l'enquête. Plus précisément, voici la distribution des répondants CRI -50 et CRI 50+ selon l'âge.

Âge	CRI -50 (n:200) %	CRI 50+ (n:200) %
18 à 34 ans	3	--
35 à 54 ans	10	--
55 à 64 ans	11	7
65 à 74 ans	17	16
75 à 84 ans	36	50
85 ans et plus	23	27

Le profil des utilisateurs en milieu rural est beaucoup plus près du profil de la population adulte du Québec alors que, on s'en doute, les utilisateurs en institution d'hébergement sont beaucoup plus typés.

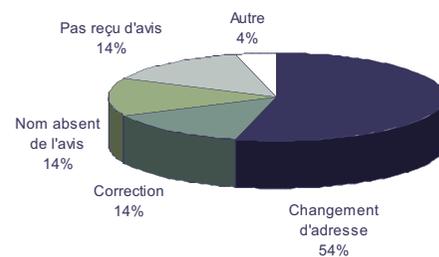


Nature des services reçus

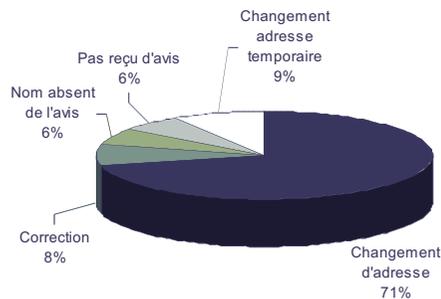
Raison pour demander une révision de la liste électorale

Q1. « Pour quelle raison avez-vous demandé une correction à votre inscription sur la liste électorale? »

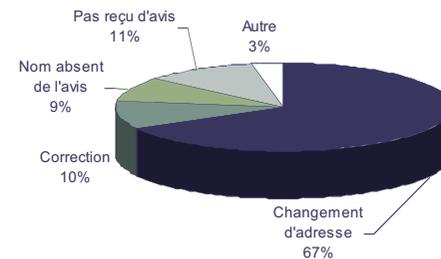
CRI rural (n : 199)



CRI -50 (n : 193)



CRI 50+ (n : 194)



Changements d'adresse

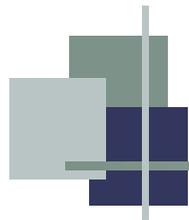
La première raison – et la principale – pour demander une révision de la liste électorale est la même pour les trois types de clientèle : elle résulte d'un déménagement ou d'un changement d'adresse permanent. Cette proportion est toutefois plus élevée chez les résidents des centres d'hébergement (moins de 50 résidents : 71 %; 50 résidents et plus : 67 %) que chez les personnes qui se sont rendues à une commission de révision en milieu rural ou semi-rural (54 %). Cette donnée n'est pas étonnante considérant le taux de roulement relativement élevé des résidents dans les centres d'hébergement pour personnes âgées et les CHSLD.

Les autres raisons pour demander une révision de la liste électorale sont variables selon les clientèles, mais représentent chacune une faible part des personnes interrogées. La catégorie « autre » pour les CRI en milieu rural et semi-rural et en hébergement de 50 résidents et plus fait référence aux trois éléments suivants : changement d'adresse temporaire, radiation du nom d'un électeur inscrit à la même adresse et inscription d'une personne n'ayant jamais voté ou n'ayant pas voté depuis longtemps.

Les services offerts dans les aires communes

Dans les établissements d'hébergement de grande taille, les services de révision ont été majoritairement reçus dans une aire commune de l'établissement (70 %). Cette proportion diminue à 54 % dans les résidences qui hébergent moins de 50 personnes.

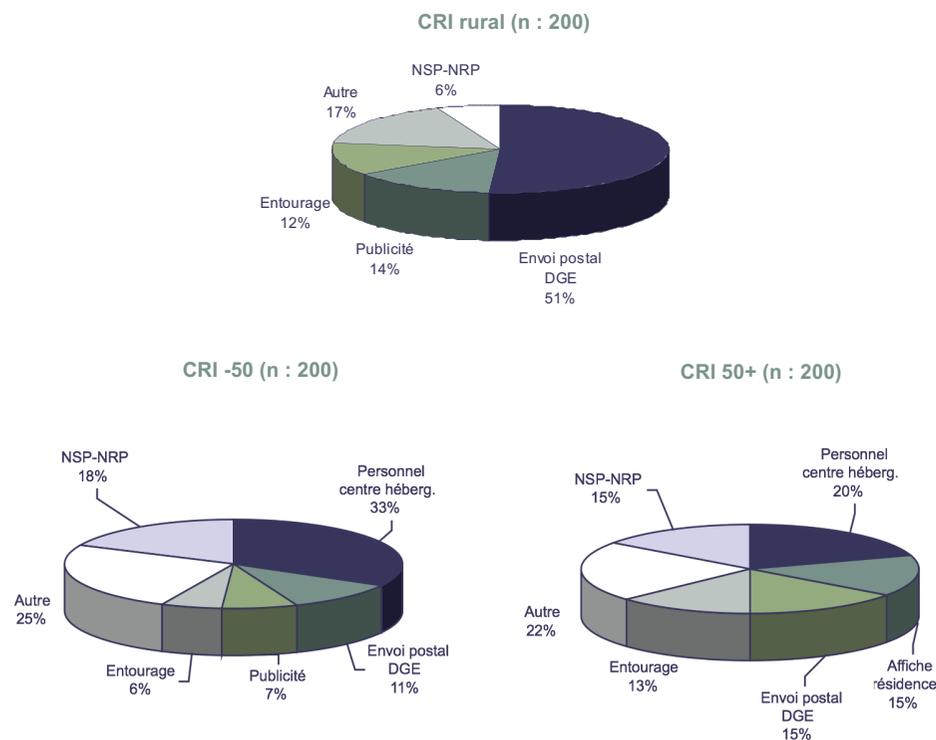
Notons que la proportion des personnes ayant reçu des services à la chambre ou à l'appartement ne varie pas significativement en fonction de l'âge, contrairement à ce qu'on aurait pu supposer (les gens plus âgés ne sont donc pas proportionnellement plus nombreux à avoir bénéficié du vote à la chambre ou à l'appartement par rapport aux plus jeunes). Les jeunes hébergés en institution ne sont vraisemblablement pas beaucoup plus mobiles que les personnes hébergées plus âgées.



Connaissance de l'existence des services

Connaissance de l'existence des services

Q3. « Comment avez-vous appris l'existence des services de révision de la liste électorale? »

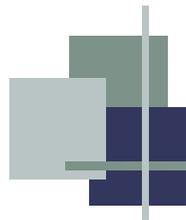


Les actions du DGE sont efficaces

Pour les commissions de révision itinérantes en milieu rural et semi-rural, l'envoi postal du DGE arrive bon premier (51 %) pour informer les citoyens de l'existence de ces services. La catégorie « autre » renferme des sources d'information diverses : le représentant d'un parti politique, un dépliant distribué par le directeur du scrutin, la municipalité, le milieu de travail, etc. Seul 0,5 % des répondants de cet échantillon ont mentionné spontanément le site Internet du DGE comme première source d'information.

Le personnel, un bon ambassadeur

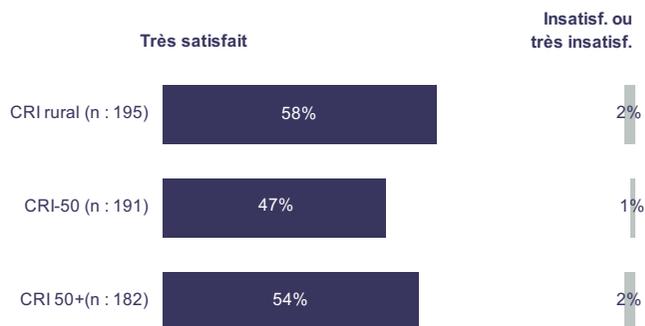
Peu importe la taille de l'installation d'hébergement, le personnel qui y travaille est un bon ambassadeur des services offerts par le DGE. C'est en effet la source d'information la plus souvent citée par les résidents interrogés sur la façon dont ils ont appris l'existence des services de révision de la liste électorale. Il s'agit peut-être là d'une courroie de transmission à exploiter davantage en vue des prochaines élections. La catégorie « autre » des CRI en installations d'hébergement comprend sensiblement les mêmes éléments que pour les CRI en milieu rural et semi-rural.



Satisfaction à l'égard des services

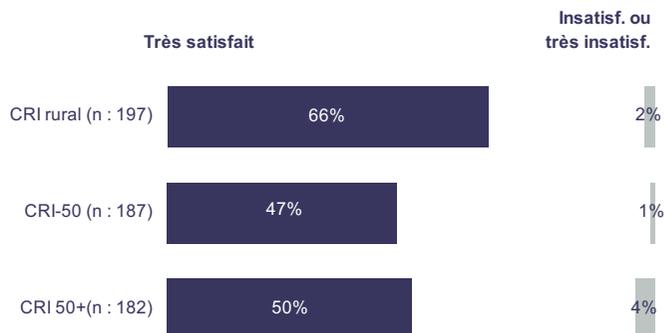
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

Q5. La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés



« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du... »

Q6. Temps d'attente pour obtenir les services de révision

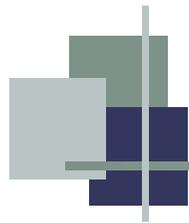


Un taux de satisfaction globalement élevé

Globalement, le taux de satisfaction à l'égard des éléments mesurés est élevé. La proportion des personnes qui se disent très satisfaites varie entre 47 % et 78 % selon les clientèles et les dimensions du service mesurées. La proportion de personnes insatisfaites ou très insatisfaites, quant à elle, varie entre 1 % et 5 %.

Les personnes qui ont bénéficié des services de révision en milieu rural sont sans contredit les plus satisfaites. Celles qui affichent globalement un taux de satisfaction moins élevé sont généralement les résidents d'installations d'hébergement de moins de 50 individus.

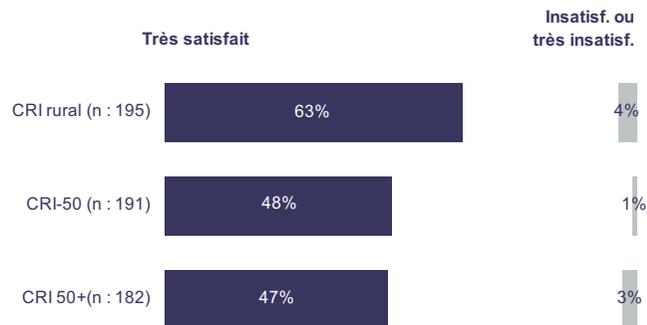
Cette dernière tendance, on le verra plus loin, se profile également pour les nouvelles mesures liées au vote. Elle s'explique peut-être en partie par l'accessibilité des services. Contrairement aux installations d'hébergement de grande taille où les services de révision et de vote sont assurés d'office par le DGE, les personnes qui habitent des résidences de moins de 50 personnes doivent faire une demande pour obtenir les mêmes services.



Satisfaction à l'égard des services - suite

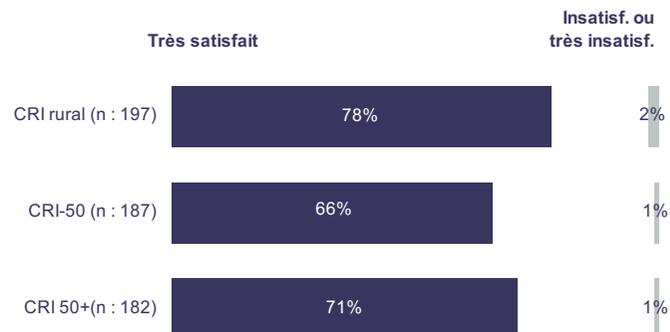
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

Q7. L'horaire et la durée des services de révision



« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

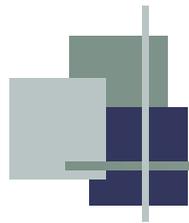
Q8. L'accueil et la courtoisie du personnel électoral



Les leviers d'amélioration

Dans une perspective d'amélioration des services, il importe de mettre en lumière les aspects qui ont suscité le plus d'insatisfaction, **même si la grande majorité des personnes est satisfaite**. Ainsi, comme le montrent les graphiques des pages 23 à 25 :

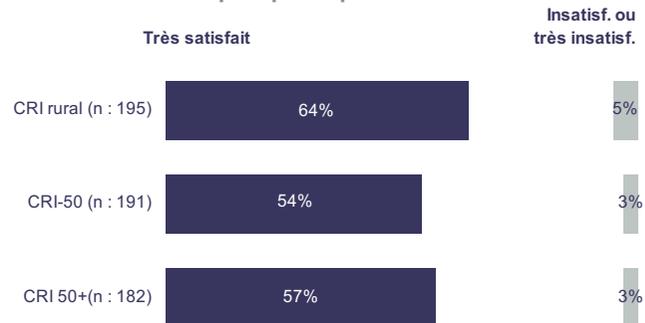
- Le temps d'attente pour obtenir les services de révision a suscité un peu plus d'insatisfaction (4 % de personnes insatisfaites ou très insatisfaites) chez les résidents des installations d'hébergement de 50 personnes et plus. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il s'agit de la clientèle la plus âgée et probablement la moins en santé.
- L'horaire et la durée des services de révision ont fait légèrement plus d'insatisfaits dans les CRI en milieu rural et semi-rural (4 %).
- La qualité et la clarté de l'information communiquée ont également causé plus d'insatisfaction en milieu rural (5 %).



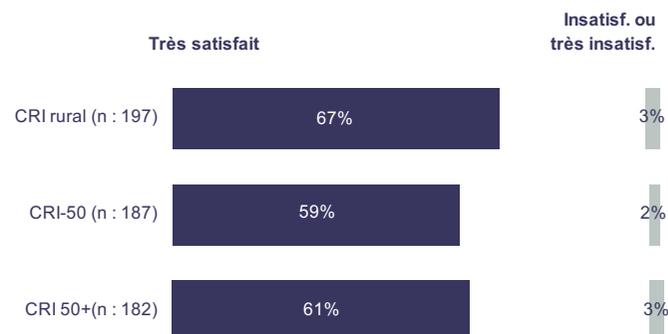
Satisfaction à l'égard des services - suite

« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

Q8a. La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral



Q10. « De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) des services que vous avez reçus ? »



Les leviers d'amélioration - suite

Les commentaires reçus à la question 10A1 (pourquoi êtes-vous insatisfait?) sont intéressants pour expliquer les éléments qui ont causé de l'insatisfaction. Ils concernent la trop grande complexité du processus, le non-respect de l'horaire ou le temps d'attente trop long, le manque d'information ou encore la trop grande distance (CRI en milieu rural et semi-rural). Deux personnes ont par ailleurs mis en doute la fiabilité du processus : l'une a mentionné que la correction n'avait pas été effectuée, l'autre qu'elle n'a pas pu exercer son droit de vote.

Voici, en vrac, quelques-uns des commentaires reçus :

Ils n'ont pas fait la correction demandée.

Longue file d'attente, on attend.

Les gens n'ont pas reçu assez d'information.

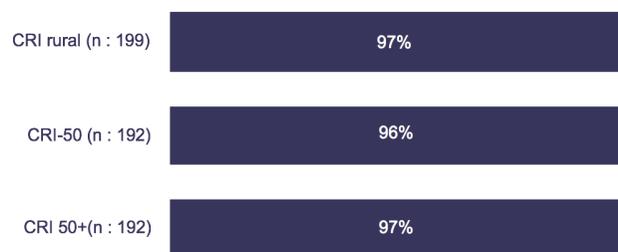
Parce que c'était assez loin; nous sommes des personnes âgées.

Madame n'a pas pu voter.

Accessibilité aux services de révision

Q11. « Les démarches et les procédures de révision vous ont-elles semblé compliquées? »

% de non



Des démarches généralement simples

Malgré les commentaires précédents, peu de personnes ont trouvé les démarches et les procédures complexes. Ces quelques personnes étaient d'ailleurs invitées à expliquer leur réponse. Elles concernent surtout la quantité et la complexité de l'information à fournir, comme en fait foi l'extrait suivant des réponses obtenues à cette question :

La personne à l'accueil doit remplir un formulaire avec des copies duplicata et il fallait qu'une autre personne contresigne.

De fournir le papier pour prouver que je demeure à la résidence.

Rien d'informatisé, tout se fait papier; les dames semblaient un peu perdues, elles ont cherché un peu.

Les questions étaient difficiles.

Trois ou quatre personnes pour remplir deux ou trois formulaires, j'ai trouvé cela un peu exagéré. Une dépense d'argent excessive pour faire cette correction-là.

Parce qu'il y a trop de questions.

Quand on vieillit, les choses sont un peu plus compliquées.

À cause du long formulaire à remplir.

Quand je suis allée voter, j'étais inscrite à mon ancienne adresse alors que j'avais pourtant fait les changements.

Car il faut manquer une journée de travail.

Parce que je commence à être âgée, je suis moins ça ces choses-là d'élections.

Ne savait pas où voter.

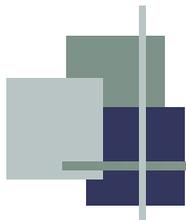
Je ne connais rien, j'ai eu besoin d'aide.

La durée était longue.

Beaucoup de questions.

J'ai un trouble d'apprentissage.

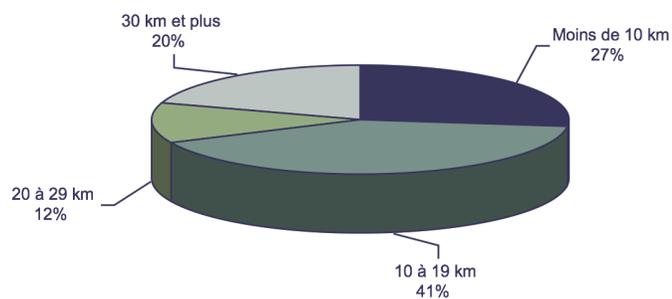
Je n'ai pas tout compris, j'ai 92 ans.



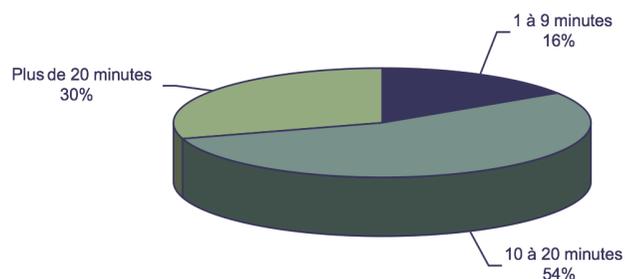
Accessibilité aux services de révision - suite

Q9a. « Quelle serait la distance maximale que vous seriez prêt(e) à parcourir pour demander une correction à votre inscription sur la liste électorale? »

En kilomètres (n : 127)



En minutes (n : 44)



On désire des services de proximité

Pour les CRI en milieu rural et semi-rural, les répondants étaient invités à indiquer la distance qu'ils seraient prêts à parcourir pour se rendre à la commission de révision itinérante. Ils avaient le choix de répondre en distance parcourue (nombre de kilomètres ou de milles) ou en temps de déplacement (nombre de minutes).

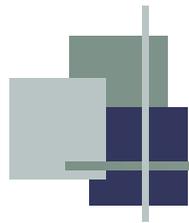
Distance à parcourir

Parmi les personnes ayant répondu en distance, 80 % sont prêts à parcourir une distance inférieure à 30 km. La moyenne se situe à 18 km. Sans surprise, les personnes âgées de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses à souhaiter des déplacements en deçà d'un rayon de 10 km (44 %).

Temps de déplacement

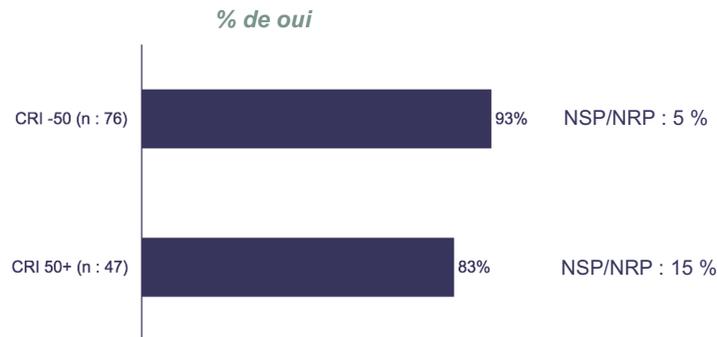
Si l'on considère plutôt le temps de déplacement, 70 % des personnes ayant répondu de cette façon sont prêtes à faire un trajet de moins de 20 minutes pour effectuer une correction à la liste électorale. La moyenne est de 19 minutes.

Selon les directives aux directeurs du scrutin, « une commission de révision itinérante doit, dans toute la mesure du possible, desservir les électeurs des sections de vote dans un rayon de 30 km ». Ce rayon semble concorder assez bien avec les attentes exprimées pour la plus grande partie de la clientèle de ce service.

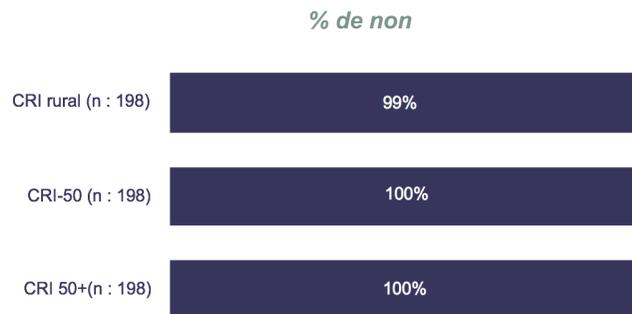


Confiance et intégrité du processus

Q11. « Vous êtes-vous senti(e) en confiance et en sécurité lorsque la commission de révision s'est rendue à votre appartement ou chambre? »



Q11a. « Est-ce que quelqu'un a fait pression sur vous ou a insisté un peu trop pour que vous vous inscriviez sur la liste électorale? »



Sentiment de sécurité pour les services à la chambre

La majorité des personnes ayant bénéficié des services de révision itinérante dans leur chambre ou appartement se sont senties en confiance et en sécurité au moment de l'obtention des services. Dans le cas des CRI dans les petits établissements, une seule personne mentionne un problème : on l'aurait incité à voter pour un candidat en particulier : « *La personne m'a dit de voter dans tel carré.* ». Le 5 % restant n'était pas en mesure de se prononcer ou n'a pas voulu répondre (NSP/NRP).

En ce qui concerne les établissements de 50 résidents et plus, le pourcentage de personnes n'ayant pas pu ou pas voulu répondre à cette question s'élève à 15 %, ce qui apparaît particulièrement élevé. Étant donné qu'il s'agit d'une question sensible, il est à souhaiter que cette proportion de « non-réponses » ne cache pas autre chose. Une seule personne a mentionné une explication concrète dans cet échantillon; elle concerne le nombre de personnes qui se sont présentées chez elle :

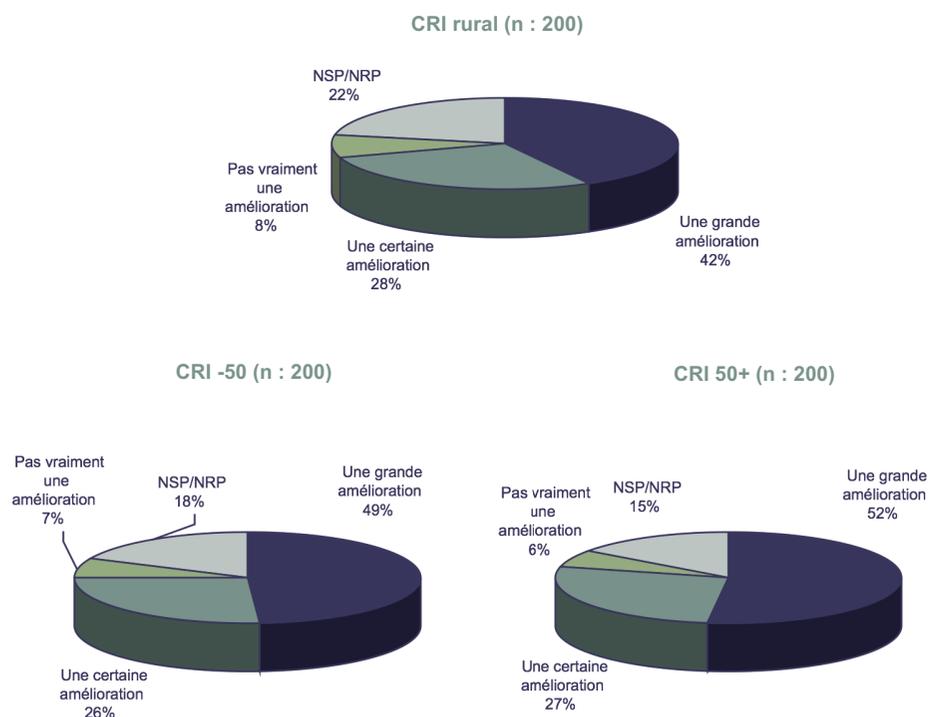
Je suis restée assez surprise de voir arriver quatre personnes dans mon appartement, sans enlever leurs bottes en plus.

Peu ou pas de pression extérieure

Tous groupes confondus, une seule personne s'est dite victime de pression, et elle provient... de sa conjointe. Cette personne a bénéficié des services de révision en milieu rural.

Difficultés et améliorations suggérées

Q16. « Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de révision itinérante représente une grande amélioration, une certaine amélioration ou pas vraiment une amélioration? »



Peu de difficultés globalement

Seuls 2 % des clients des CRI en installations de 50 résidents ou plus et 4 % des clients des CRI en milieu rural et semi-rural ont mentionné avoir rencontré des difficultés ou des obstacles pour obtenir les services de révision (les clients des CRI en installation de moins de 50 résidents n'ont mentionné aucune difficulté). Ces difficultés concernent surtout :

Pour les CRI en milieu rural et semi-rural :

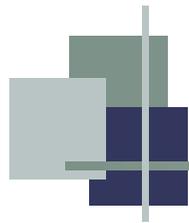
- la distance (trop loin de chez soi);
- le processus d'inscription (trop compliqué);
- une demande qui n'a pas fonctionné/pas reçu la carte de l'électeur;
- une erreur qui persiste (dans le nom de famille).

Pour les CRI en installation de 50 résidents ou plus :

- le retard du personnel du bureau de révision;
- une mauvaise information sur l'endroit pour voter;
- un oubli de cartes d'identité (a dû revenir).

Les nouveaux services : une amélioration

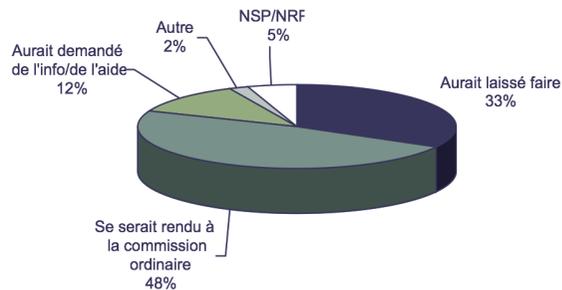
Les nouveaux services de révision itinérante constituent une amélioration (grande, certaine) pour la majorité des personnes interrogées. Cette proportion varie de 70 % à 79 % selon les clientèles. Quelques personnes ont émis des suggestions pour améliorer les services de révision. Elles concernent notamment un service plus personnalisé, mieux adapté aux besoins et un meilleur suivi, l'embauche de personnel plus compétent, la possibilité d'effectuer les changements à partir de chez soi, la simplification du processus, une meilleure transmission d'informations.



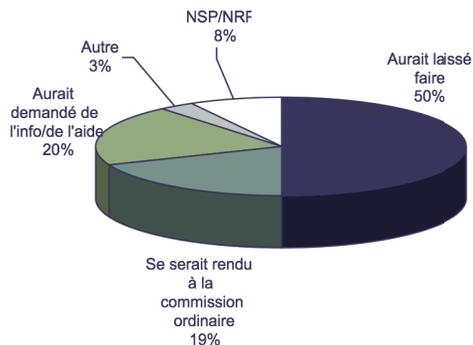
Effets des mesures de révision de la liste électorale

Q15a. « S'il n'y avait pas eu de commission de révision itinérante... qu'auriez-vous fait? »

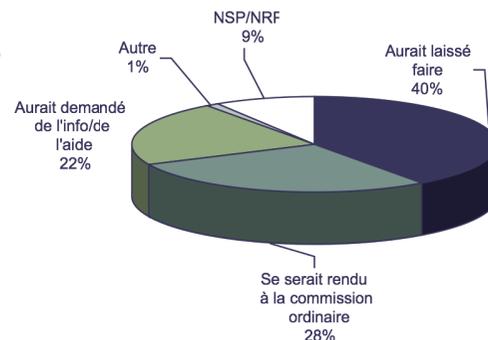
CRI rural (n : 200)



CRI -50 (n : 200)



CRI 50+ (n : 200)



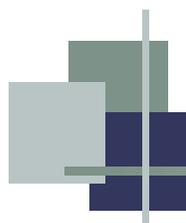
Un effet incitatif pour plusieurs

L'inscription sur la liste électorale est essentielle pour qu'un citoyen puisse exercer son droit de vote. Aussi, dans une perspective d'évaluation des effets des mesures de révision, il importe de s'intéresser à ce que les gens auraient fait s'ils n'avaient pu bénéficier des services itinérants de révision de la liste électorale.

Au moins la moitié des répondants, dans chaque groupe, aurait tenté d'effectuer les changements requis à la liste électorale, soit en se rendant à une commission de révision permanente, en faisant des démarches pour s'informer ou encore en demandant de l'aide. Par contre, 33 % des clients des CRI en milieu rural et semi-rural auraient laissé faire, et n'auraient donc pu se prévaloir de leur droit de vote. Cette proportion augmente à 40 % chez les résidents d'établissements de 50 personnes et plus et à 50 % dans les plus petites résidences. Les nouvelles commissions de révision itinérante semblent donc avoir un effet incitatif très significatif sur les gens, en particulier les personnes qui résident en installation d'hébergement.

Un taux de participation très élevé

Plus de neuf personnes sur dix ayant bénéficié des services de révision itinérante affirment être allées voter lors des élections provinciales (CRI rural : 93 %; CRI -50 : 93 %; CRI 50+ : 92 %). Voilà un taux de participation particulièrement élevé. Évidemment, une personne qui fait des démarches de révision est déjà motivée à voter. On peut toutefois supposer que ce taux serait plus bas si les services de révision itinérante n'avaient pas été disponibles, surtout pour les 33 % à 56 % (selon les milieux) qui disent qu'ils auraient laissé tomber les démarches de révision.



Chapitre 3

Nouvelles mesures concernant le vote

Vote en institution d'hébergement (BVI-BVIH)

	BVI (n:200) %	BVIH (n:200) %
Âge		
■ 25 à 44 ans	2	1
■ 45 à 54 ans	2	1
■ 55 à 64 ans	8	5
■ 65 à 74 ans	18	12
■ 75 à 84 ans	40	51
■ 85 ans et plus	30	30
Scolarité		
■ Aucun diplôme	66	60
■ Secondaire/métiers	20	19
■ Collégial/ universitaire	14	21
Sexe		
■ Femme	58	57
■ Homme	42	43

À propos du profil des clientèles

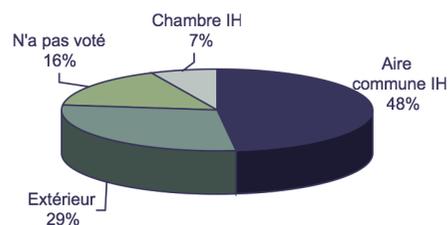
La plupart des résidents interrogés sont âgés et peu scolarisés. Sans surprise, on retrouve davantage de personnes âgées de moins de 75 ans (29 %) dans les résidences de moins de 50 personnes que dans les plus grandes (19 %). Enfin, dans les deux cas, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes, conformément aux données démographiques de cette tranche de la population.

Vote en institution d'hébergement (BVI-BVIH) - suite

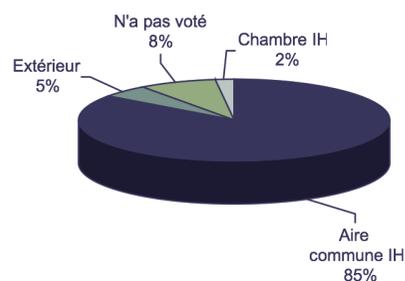
Endroit de votation

Q1. « À quel endroit avez-vous voté lors des élections provinciales du début de décembre? »

BVI (n : 200)



BVIH (n : 200)



Une plus grande proportion a voté dans les centres d'hébergement de 50 résidents et plus

Peu importe la taille de la résidence, la majorité des répondants ont voté dans une aire commune du Centre d'hébergement. Cette proportion est toutefois plus grande dans les centres d'hébergement de 50 résidents et plus où un bureau de vote itinérant est prévu par la Loi.

À l'inverse, les résidents de centres qui hébergent moins de 50 personnes sont beaucoup plus nombreux à avoir voté dans un bureau situé à l'extérieur de l'établissement. Enfin, mentionnons qu'on retrouve une proportion plus importante de votants dans les installations d'hébergement de 50 résidents et plus (93 %) que dans les centres de plus petite taille (84 %). Ces données montrent que la présence quasi automatique d'un bureau de vote dans les centres d'hébergement de 50 personnes et plus semble favoriser l'accès au vote et son exercice. En ce sens, cette mesure atteint l'objectif visé.

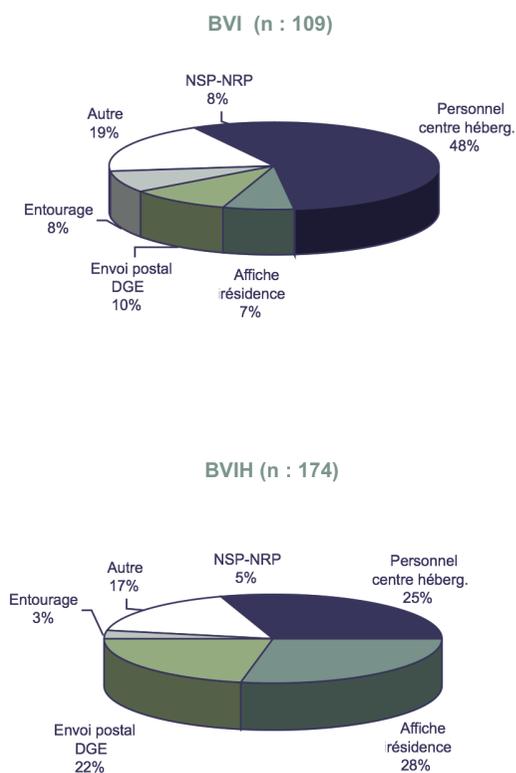
Pourquoi n'avoir pas voté?

À part le manque d'intérêt pour les élections, les principales raisons mentionnées pour ne pas avoir exercé son droit de vote sont en fait des obstacles à la mobilité : maladie ou hospitalisation, incapacité ou difficulté à se déplacer, absence d'un accompagnateur. Parmi les résidents n'ayant pas exercé leur droit de vote, aucun n'a mentionné avoir subi de pression extérieure. La majorité d'entre eux était au courant de l'existence des bureaux de vote itinérants (54 % BVIH; 63 % BVI).

Vote en institution d'hébergement (BVI-BVIH) - suite

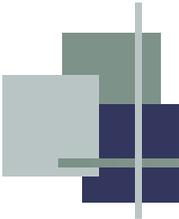
Connaissance des services

Q3. « Comment avez-vous appris l'existence d'un bureau de vote dans votre centre d'hébergement? »



Le centre d'hébergement joue un rôle important dans la promotion des services

Peu importe le type de résidence d'appartenance, le sondage montre que le centre d'hébergement joue un rôle important dans la promotion des services de vote. Dans les deux cas, plus de 50 % des répondants disent avoir appris l'existence d'un bureau de vote soit par le personnel du centre d'hébergement, soit par une affiche installée dans la résidence. L'envoi postal du DGE arrive ensuite, mais semble rejoindre davantage les résidents d'établissements de 50 personnes ou plus (22 %) que ceux des établissements de moins de 50 personnes (10 %).

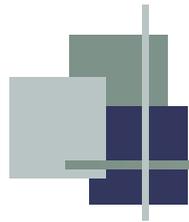


Vote au domicile de l'électeur (BVDE)

	BVDE (n:199) %
Âge	
■ 25 à 44 ans	4
■ 45 à 54 ans	10
■ 55 à 64 ans	17
■ 65 à 74 ans	18
■ 75 à 84 ans	28
■ 85 ans et plus	23
Scolarité	
■ Aucun diplôme	42
■ Secondaire/métiers	33
■ Collégial/ universitaire	25
Sexe	
■ Femme	30
■ Homme	70

À propos du profil de la clientèle

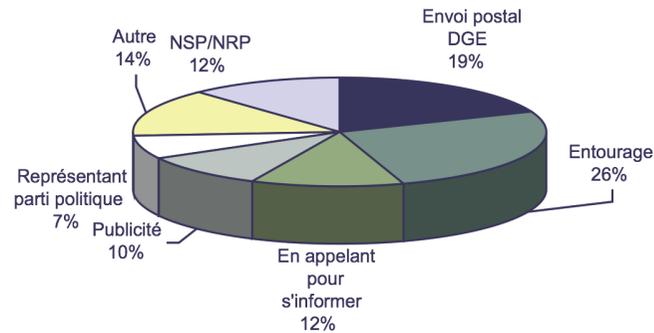
Le profil des personnes qui ont utilisé le service de vote à domicile est semblable aux clients BVI-BVIH. Il s'agit principalement de personnes âgées de 55 ans et plus (86 %) avec une concentration chez les 75 ans et plus (51 %), peu scolarisées (42 % n'ont aucun diplôme) et de sexe féminin (70 %).



Vote au domicile de l'électeur (BVDE) -suite

Connaissance des services

Q3. « Comment avez-vous appris l'existence des services de vote à domicile?
(n : 196)



Un taux élevé de votants

Sur les 200 personnes interrogées, seules 4 personnes parmi celles qui ont fait une demande pour voter à domicile ne se sont finalement pas prévaluées de ce service. Chacune de ces personnes avait une raison différente : a pu se rendre voter en personne, n'était pas chez elle le jour prévu du vote, n'était plus intéressé, n'avait pas le temps.

Les raisons pour voter à domicile, quant à elles, sont principalement liées à des problèmes de mobilité : incapacité de se déplacer, trop âgé, aucun moyen de transport disponible ou encore difficulté à sortir l'hiver.

D'abord informés par quelqu'un de l'entourage

Lorsqu'on leur demande comment ils ont appris l'existence du bureau de vote à domicile, les clients de ce service mentionnent d'abord quelqu'un de l'entourage (26 %) puis l'envoi postal du DGE (19 %). La publicité vient au quatrième rang (10 %).

Vote au bureau du directeur du scrutin (BVDS)

	BVDS (n:200) %
Âge	
■ 18 à 24 ans	2
■ 25 à 44 ans	11
■ 45 à 54 ans	24
■ 55 à 64 ans	28
■ 65 à 74 ans	27
■ 75 à 84 ans	7
■ 85 ans et plus	1
Scolarité	
■ Aucun diplôme	14
■ Secondaire/métiers	34
■ Collégial	16
■ Universitaire	36
Sexe	
■ Femme	35
■ Homme	65
Occupation	
■ Travail	39
■ Retraité	49
■ Autres	12

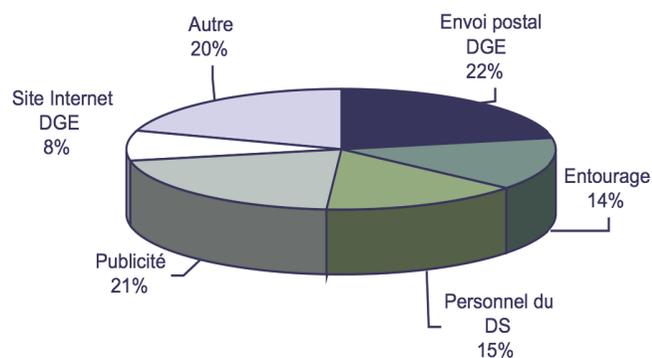
À propos du profil de la clientèle

La clientèle du vote au bureau du directeur du scrutin est évidemment moins homogène que les mesures précédentes (BVI, BVIH, BVDE). Entre autres, la distribution de l'âge des répondants est plus étendue; 37 % d'entre eux ont moins de 55 ans. On y retrouve également des gens plus scolarisés (36 % ont un diplôme universitaire). Fait intéressant, 35 % des répondants qui avaient un emploi au moment du sondage s'absentent régulièrement de leur ville pour des raisons professionnelles.

Vote au bureau du directeur du scrutin (BVDS) -suite

Connaissance des services

Q3. « Comment avez-vous appris l'existence des services de vote au bureau du directeur du scrutin? »



Des personnes absentes le jour du scrutin ou du vote par anticipation

Les principales motivations à voter au bureau du directeur du scrutin (DS) sont liées à l'absence ou à l'indisponibilité aux autres moments de vote. Ainsi, les deux tiers des sondés étaient soit à l'extérieur le jour du vote et du vote par anticipation (26 %), soit membre du personnel électoral (22 %) ou encore travaillaient le jour du vote et du vote par anticipation (18 %).

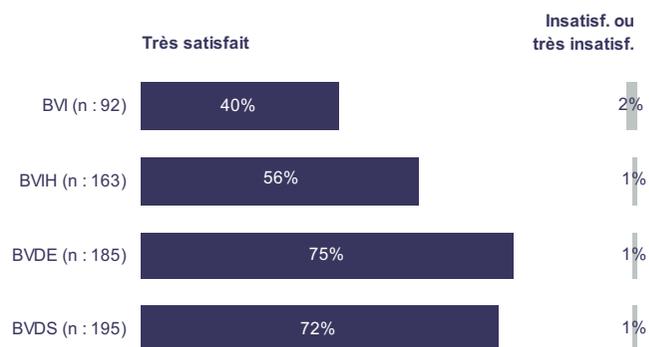
Le DGE : première source d'information

Ce sont surtout l'envoi postal du DGE (22 %) ou la publicité du DGE (21 %) qui ont permis aux personnes concernées de connaître les services de vote au bureau du DS. Viennent ensuite le personnel du bureau du DS (15 %), quelqu'un de l'entourage (14 %) ainsi que le site Internet du DGE (14 %). La catégorie « autre » inclut notamment le représentant d'un parti politique, un appel au bureau du DS ou encore le fait de travailler pour les élections.

Satisfaction à l'égard des services

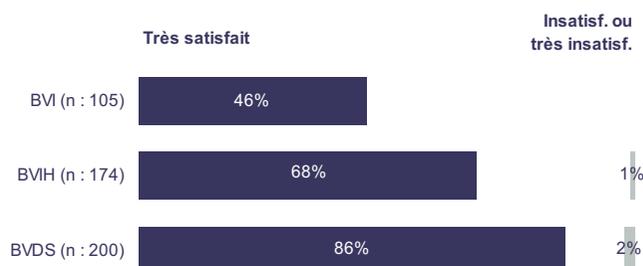
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

Q5. La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés



« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du... »

Q6. Temps d'attente pour voter

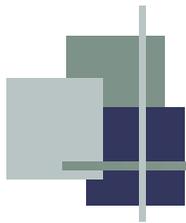


Un taux de satisfaction très élevé

Pour toutes les questions liées à la satisfaction à l'égard des nouvelles mesures de vote, la proportion de personnes se disant insatisfaite ou très insatisfaite ne dépasse jamais les 2 %, et ce, peu importe le groupe de clientèle (BVI, BDIH, BVDE, BVDS). Étant donné la taille des échantillons, ce pourcentage représente seulement une à deux personnes insatisfaites par groupe. Il s'agit là d'un taux de satisfaction très élevé.

En observant les graphiques des questions 5 à 10, on remarque qu'une tendance générale se dégage : les personnes ayant bénéficié du vote à domicile ainsi que les citoyens qui ont voté au bureau du directeur du scrutin sont plus affirmatifs. On retrouve effectivement, pour ces deux services, une proportion plus grande de gens « très satisfaits » pour tous les éléments mesurés. À propos du BVDE, soulignons que 96 % des personnes interrogées ont mentionné que le personnel électoral s'était présenté à l'heure convenue, ce qui contribue probablement à la satisfaction des bénéficiaires. Enfin, les résidents des centres d'hébergement de petite taille (moins de 50) constituent pour leur part le groupe dont la proportion de « très satisfaits » est la plus basse.

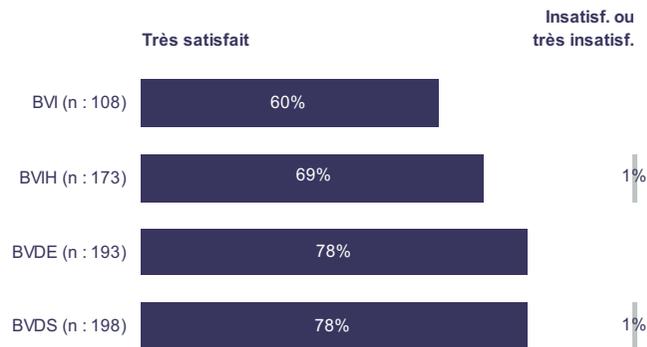
Les tableaux statistiques de l'Annexe 3 montrent, dans certains groupes et pour certaines questions, quelques différences significatives entre les sous-groupes. Dans l'ensemble, ces différences étaient prévisibles et s'expliquent assez bien. Les gens plus âgés, par exemple, sont moins satisfaits du temps d'attente pour voter. Même chose pour les personnes moins instruites à propos de la clarté des documents consultés.



Satisfaction à l'égard des services - suite

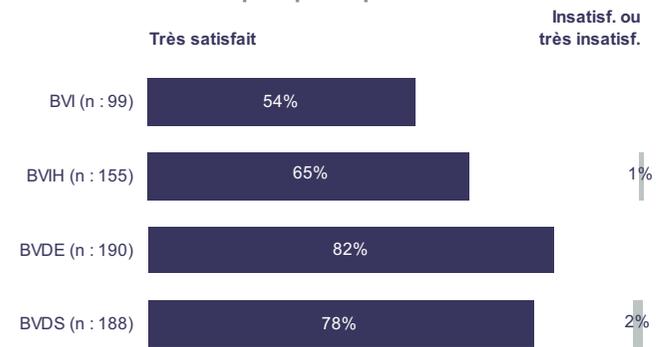
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

Q7. L'horaire du vote (jours et heures)



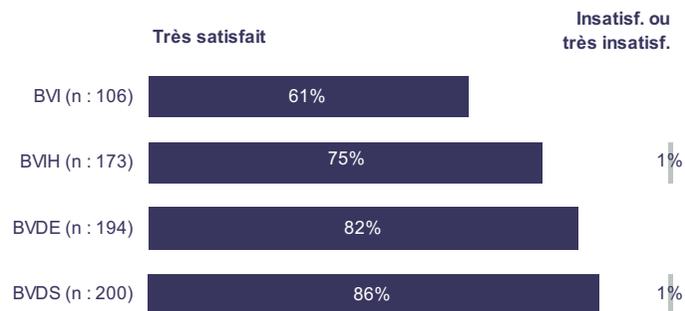
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

Q8a. La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral



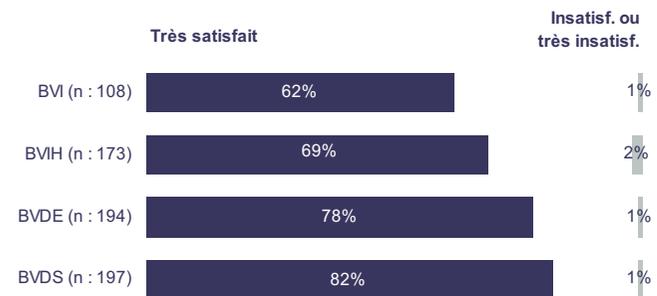
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

Q8. L'accueil et la courtoisie du personnel électoral



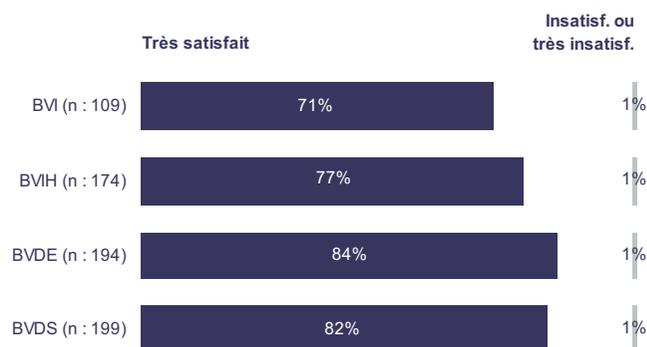
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

Q9. La façon dont on a vérifié votre identité pour vous permettre de voter



Satisfaction à l'égard des services - suite

Q10. « De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de la façon dont s'est déroulé le vote? »



Les explications des quelques insatisfaits

À la question 10, les quelques personnes se disant globalement insatisfaites ou très insatisfaites de la façon dont s'est déroulé le vote étaient invitées à expliquer les raisons de cette insatisfaction. En tout, quatre éléments ont été mentionnés (par trois personnes) : trop de personnes à domicile (BVDE), heures d'ouverture inadéquates (BVDS), procédure de vote trop compliquée (BVDS), temps d'attente trop long (BVIH).

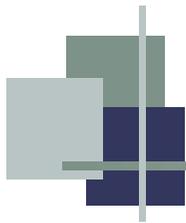
Des démarches généralement simples

Enfin, étant donné les clientèles cibles des nouvelles mesures de vote, il est important que les démarches pour obtenir les services soient simples et accessibles. Selon les réponses obtenues à la question « les démarches pour voter vous ont-elles semblé compliquées? », c'est effectivement le cas pour le BVI (98 % de non), le BVIH (99 % de non) et le BVDS (98 % de non). Le BVDE, par contre, est un peu plus faible sur ce point (92 % de non). Les commentaires reçus à ce sujet reflètent la complexité de la démarche pour quelques répondants. Par exemple :

Il y a eu 4-5 appels; il fallait remplir un document avant, le retourner, ensuite prendre un rendez-vous... beaucoup d'appels et de temps perdu, plusieurs étapes avant le vote, tandis qu'au fédéral, ça s'est réglé en 4 heures.

J'ai dû demander à une voisine de chercher le formulaire que je devais signer pour qu'on envoie une équipe.

J'ai beaucoup de difficulté à voir et il faut que j'écrive une lettre. Ils pourraient juste nous demander un document comme des taxes foncières et la carte d'assurance maladie.

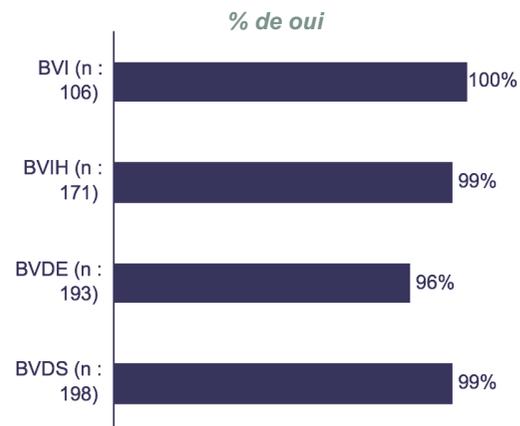


Confiance et intégrité du processus

Q11. « Vous êtes-vous senti(e) en confiance et en sécurité lorsque le personnel électoral s'est rendu à votre appartement ou chambre/chez vous? »



Q11b. « Avez-vous confiance que votre vote était secret et confidentiel? »



Une grande confiance à l'égard du processus

Sauf exception, toutes les personnes concernées par le vote à domicile, à l'appartement ou à la chambre se sont dit en confiance lorsque le personnel électoral s'est rendu chez eux. En fait, la seule exception est une personne qui n'a pas pu ou voulu se prononcer. Notons toutefois que, pour le BVI et le BVIH, la petite taille des groupes concernés ne nous permet pas de tirer des conclusions à ce sujet (seules les personnes qui ont voté à l'appartement ou à la chambre répondaient à cette question).

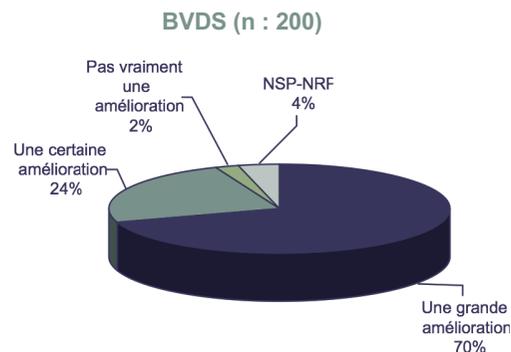
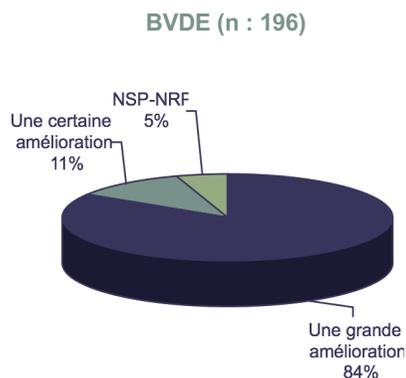
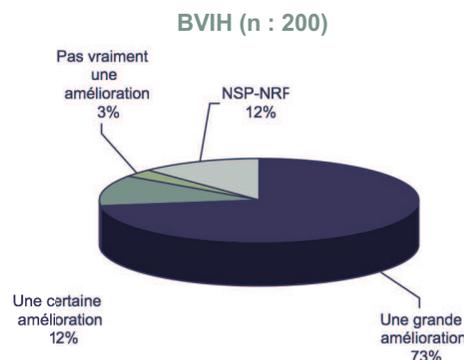
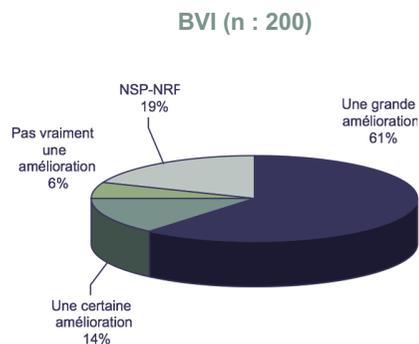
La confidentialité du vote fait aussi presque l'unanimité, comme l'indique le graphique du bas. Les quelques personnes moins confiantes ont fait référence à la disparition de boîtes de scrutin, à la possibilité pour le personnel électoral de manipuler les votes et au fait que le bulletin de vote n'était pas bien plié.

Le libre exercice du droit de vote

L'une des questions s'adressant aux clients du BVI, du BVIH et du BVDE visait à s'assurer que les personnes n'avaient pas subi de pressions extérieures ou d'insistance pour exercer leur droit de vote. Seulement deux répondants du BVIH ont répondu par l'affirmative. Les explications données ont trait au manque d'information et à la trop grande insistance d'un candidat aux élections. Dans l'ensemble donc, l'intégrité du processus démocratique est respectée.

Difficultés et améliorations suggérées

Q16. « Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de vote représente une grande amélioration, une certaine amélioration ou pas vraiment une amélioration? »



À n'en pas douter, les nouvelles mesures constituent une amélioration

Pour la très grande majorité des répondants, peu importe le type de clientèle, les nouvelles façons de voter implantées par le Directeur général des élections constituent une amélioration par rapport à l'ancienne formule. Les électeurs à domicile sont les plus affirmatifs : pour 84 % d'entre eux, la nouvelle mesure constitue une grande amélioration. Les résidents des centres d'hébergement de moins de 50 personnes sont, au contraire, les plus critiques. Si 61 % d'entre eux parlent d'une grande amélioration, 6 % considèrent toutefois qu'il ne s'agit pas vraiment d'une amélioration. De plus, près d'une personne sur cinq (19 %) de ce groupe n'a pas pu ou pas voulu se prononcer sur cette question.

Un processus généralement facile et accessible

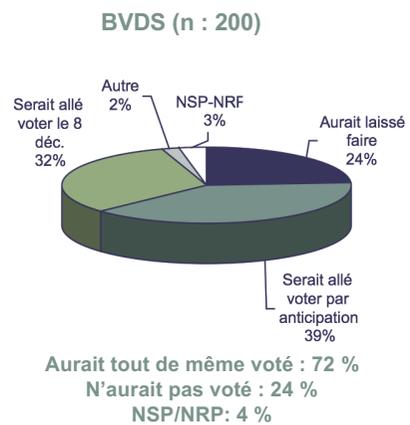
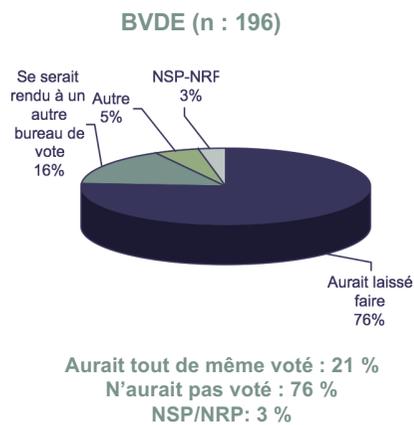
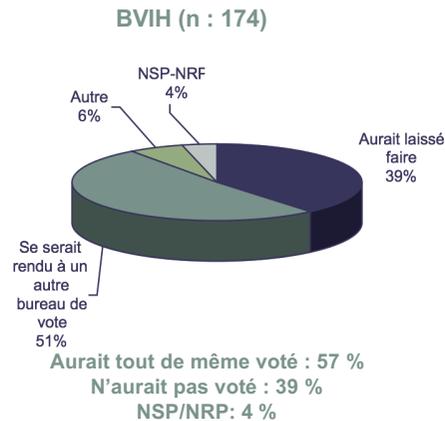
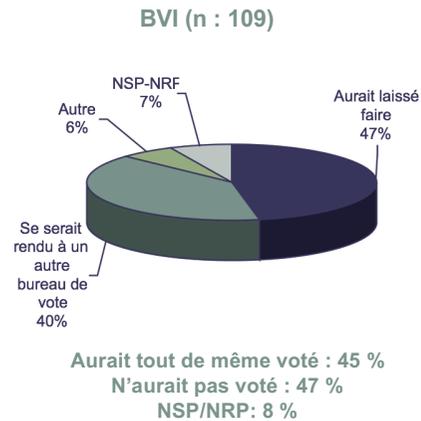
De façon générale, très peu de personnes ont dit avoir rencontré des difficultés dans l'exercice de leur droit de vote (de l'ordre de 1 % à 2 % par groupe). Ces quelques mentions concernent le processus d'inscription trop compliqué, le bulletin de vote lui-même, la méconnaissance des candidats ou la difficulté à trouver le bureau de vote (pour le BVDS).

Quelques suggestions d'amélioration

Encore une fois, peu de répondants ont fait des suggestions pour améliorer les services offerts par le DGE. Parmi les plus pertinentes, on retrouve les éléments suivants : mieux communiquer (transmettre davantage d'information, faire plus de promotions, aviser la population de l'existence du service), offrir le vote dans tous les centres d'hébergement, adapter les périodes de vote, réduire le temps d'attente, mieux localiser les tables de scrutin, sécuriser et rapetisser la boîte de scrutin (BVDE), permettre à la conjointe de voter aussi à domicile (BVDE), avoir la possibilité de voter par Internet.

Effets sur l'exercice du droit de vote

Q15a. « Si vous n'aviez pas pu voter... dans votre centre d'hébergement/ à domicile/ au bureau du directeur du scrutin... qu'auriez-vous fait? »

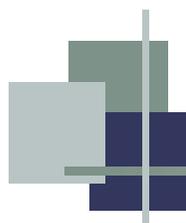


Des gains importants avec le BVDE

Bien que moins fiable que des données objectives, demander aux personnes ce qu'elles auraient fait « si » le service n'avait pas existé est une mesure intéressante du point de vue des effets et répercussions. On remarque ainsi que le bureau de vote à domicile a eu la plus grande influence sur l'exercice du droit de vote puisque plus des trois quarts des personnes qui ont bénéficié de ce service affirment qu'elles n'auraient pas voté si le service n'avait pas été disponible. La donnée n'est pas surprenante puisque le BVDE est réservé aux personnes incapables de se déplacer.

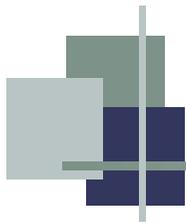
Les bureaux de vote dans les centres d'hébergement font également bonne figure. Près de la moitié des résidents des centres de petite taille (47 %) n'aurait probablement pas voté; ce pourcentage baisse à 39 % pour les centres d'hébergement de 50 résidents et plus.

Enfin, le vote au bureau du directeur du scrutin est celui qui a le moins d'influence sur l'exercice du droit de vote puisque 72 % des répondants auraient trouvé une alternative pour voter.



Chapitre 4

Point de vue des directeurs d'établissement

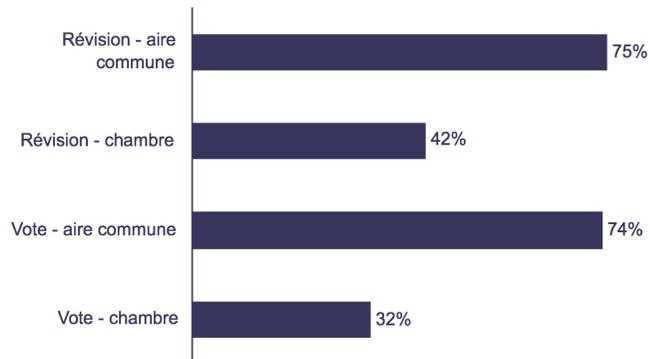


Services offerts dans les établissements

Services offerts

Q1. « Les résidents de votre établissement ont-ils bénéficié des services suivants? » (n : 200)

% de oui



Q2. « Par quel moyen avez-vous été informé de l'existence des services de révision et de vote itinérants dans les établissements d'hébergement? »

(n : 178)



Services offerts dans les établissements

Les trois quarts des établissements sondés ont offert des services de révision et de vote dans une aire commune. Cette proportion est considérablement plus élevée dans les établissements de 50 résidents et plus (93 % pour les services de révision et 96 % pour le vote), là où des services sont automatiquement prévus selon la Loi.

Une proportion plus faible des établissements a offert des services directement à la chambre ou à l'appartement du résident.

Connaissance de l'existence des services

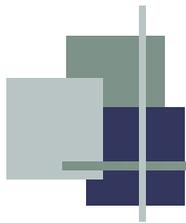
La majorité des directeurs d'établissement ont été renseignés sur l'existence de ces services par un appel provenant du bureau du directeur du scrutin (59 %), la visite d'un représentant du directeur du scrutin (15 %) ou une lettre du Directeur général des élections (14 %).

Établissements n'ayant pas offert de services

Seuls 16 directeurs sur les 200 interrogés ont mentionné n'avoir offert aucun des services de révision ou de vote (15 établissements de moins de 50 résidents et 1 établissement de 50 résidents et plus). La majorité d'entre eux était au courant de l'existence de tels services (80 %) et a affirmé avoir été contactée par le directeur du scrutin (67 %).

Les principales raisons pour lesquelles les services n'ont pas été offerts sont les suivantes :

- les résidents n'en ont pas fait la demande (33 %);
- les résidents étaient considérés inaptes à voter (27 %);
- les résidents votaient à l'extérieur de l'établissement (20 %);
- les résidents ne voulaient pas voter (7 %).



Satisfaction à l'égard des services

Êtes-vous très satisfait, satisfait, insatisfait ou très insatisfait de...

Q5a. « La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée » (n : 184)

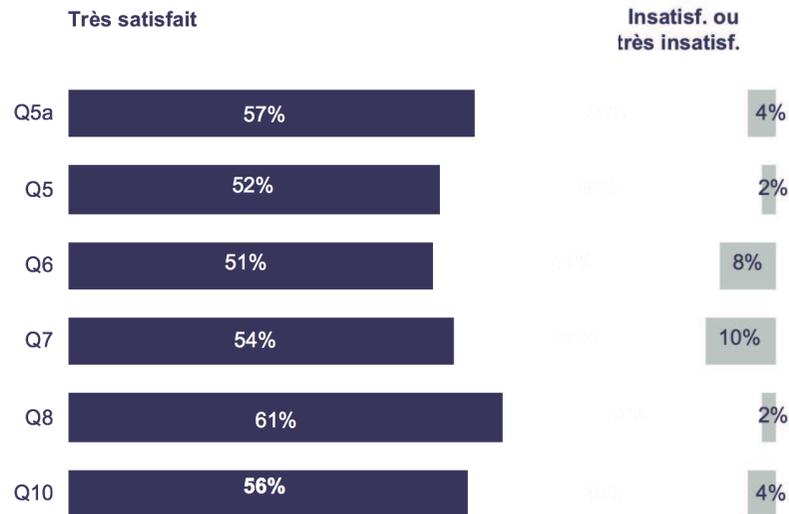
Q5. « La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés » (n : 168)

Q6. « Les échanges d'information avec le directeur du scrutin ou son personnel » (n : 177)

Q7. « L'horaire (jours et heures) des services itinérants de révision ou de vote » (n : 182)

Q8. « L'accueil et la courtoisie du personnel électoral » (n : 177)

Q10. « Des services offerts par le DGE dans votre établissement » (n : 184)



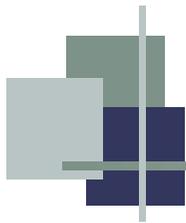
Des directeurs d'établissement satisfaits

De façon générale, le degré de satisfaction des directeurs d'établissement à l'égard des services offerts par le DGE est élevé. Si on considère les mentions « très satisfait » et « satisfait », les pourcentages varient entre 90 % et 98 %.

L'horaire des services (Q7) et les échanges d'information avec le directeur du scrutin ou son personnel (Q6) sont les éléments qui ont généré le plus d'insatisfaction (respectivement 10 % et 8 %).

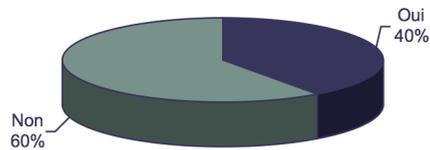
Les reproches à propos des horaires concernent principalement le manque d'information sur les heures de visites (23 %), le fait que les visites aient eu lieu pendant les heures de repas (23 %), le fait que l'horaire ait été imposé (20 %) ainsi qu'un horaire trop étendu (14 %).

Du côté des échanges d'information avec le directeur du scrutin ou son personnel, l'insatisfaction s'explique en grande partie par le non-respect des ententes établies au préalable (42 %) et une information transmise à la dernière minute (29 %).



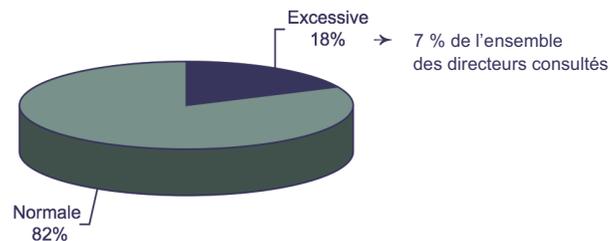
Effets des nouvelles mesures pour le personnel de l'établissement

Q11. « Les services de révision ou de vote ont-ils généré une charge de travail supplémentaire pour vous ou votre personnel? » (n : 184)



Q11a. « Jugez-vous cette charge de travail supplémentaire excessive ou plutôt normale dans les circonstances? »

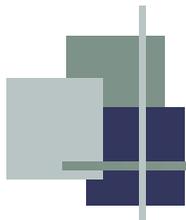
(Base : ceux pour qui les services représentent une charge de travail supplémentaire; n : 85)



Une charge de travail peu affectée par les nouvelles mesures

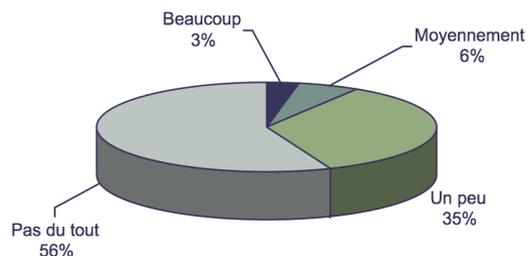
Deux directeurs d'établissement sur cinq considèrent que les services de révision ou de vote ont généré une charge de travail supplémentaire pour eux ou leur personnel. Cette proportion est plus élevée dans les établissements de 50 résidents et plus (55 %) par rapport aux établissements de moins de 50 résidents (31 %).

Notons toutefois que la charge de travail supplémentaire est jugée plutôt normale dans les circonstances pour la grande majorité d'entre eux (82 %). Seuls 18 % des directeurs qui ont remarqué un accroissement de la charge de travail la considère excessive.



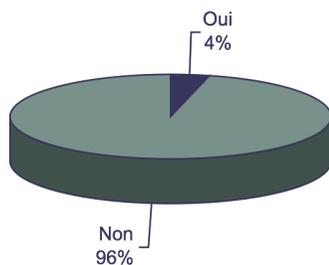
Effets des nouvelles mesures pour les résidents de l'établissement

Q12. « Les services de révision ou de vote ont-ils beaucoup, moyennement, un peu ou pas du tout bousculé les habitudes de vie des résidents? » (n : 184)



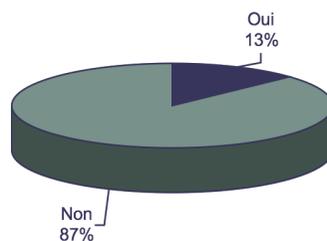
Q12a. « À votre connaissance, certains résidents ont-ils subi des pressions extérieures ou de l'insistance pour exercer leurs droits de révision ou de vote? »

(n : 182)



Q12b. « Avez-vous perçu de l'insécurité chez vos résidents? »

(n : 181)



Des habitudes peu perturbées par les nouvelles mesures

Selon neuf directeurs d'établissement sur dix (91 %), les habitudes de vie de la grande majorité des résidents ont été peu ou pas du tout bousculées par les services itinérants de révision ou de vote. Si 13 % d'entre eux disent avoir perçu de l'insécurité chez les résidents, celle-ci est surtout due à l'événement en soi qui vient briser la routine, au facteur de stress que représente une erreur sur la liste ou l'absence du nom sur la liste électorale, au fait que certains résidents ne voulaient pas exercer leur droit de vote ou encore au manque d'information.

Seuls 4 % des directeurs d'établissement disent avoir eu connaissance de pressions extérieures sur les résidents. Ils ciblent principalement trois sources de pression : les représentants des partis politiques, le personnel électoral et l'entourage (la famille, mais aussi les autres résidents). Voici quelques-uns des commentaires recueillis en ce sens.

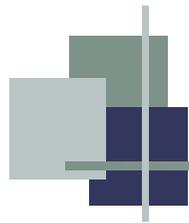
On a refusé une demande d'un parti politique pour venir visiter la résidence avant les élections.

Il s'est présenté deux personnes d'un parti politique en disant qu'ils iraient chercher les résidents dans leur chambre; la direction leur a demandé de quitter sur-le-champ.

Au niveau des familles, surtout la clientèle avec des problèmes cognitifs importants.

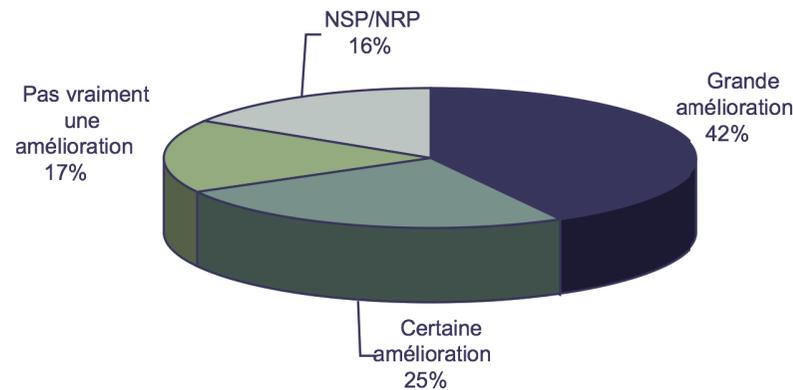
Entre résidents, des pressions se sont exercées.

J'ai senti une pression, une insistance de la part du personnel électoral pour aller chercher les résidents pour voter.



Difficultés et améliorations suggérées

Q16. « Selon vous, est-ce que les nouveaux services itinérants de révision et de vote dans les établissements d'hébergement représentent une grande amélioration, une certaine amélioration ou pas vraiment une amélioration par rapport à l'ancienne formule? » (n : 184)



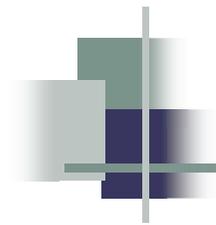
Quelques difficultés

Seulement 21 directeurs d'établissement (environ 10 %) ont mentionné avoir rencontré au moins une difficulté à l'occasion des nouvelles mesures. Les principales ont trait au manque de communication, à de l'information pas suffisamment claire ou trop à la dernière minute (55 %), à la surcharge de travail (26 %), au fait que la liste n'avait pas été corrigée (15 %) et au stress causé aux résidents (11 %).

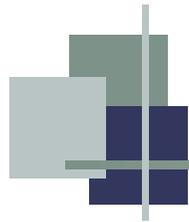
Malgré ces quelques difficultés, les deux tiers des directeurs d'établissement croient que les nouvelles mesures constituent une amélioration (grande amélioration, certaine amélioration) par rapport à l'ancienne formule.

Parmi les suggestions proposées pour améliorer les services offerts dans les établissements d'hébergement, on retrouve les éléments suivants :

- tenir à jour la liste électorale;
- commencer plus tôt les démarches pour le vote;
- collaborer davantage avec la personne responsable de l'établissement;
- diminuer le personnel;
- changer les périodes prévues pour le vote (en dehors des périodes de repas et plus courtes).



Conclusions



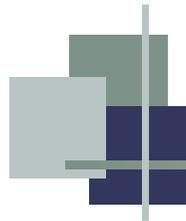
Conclusions

La mise en œuvre des nouvelles mesures :

- L'évaluation de la mise en œuvre d'une intervention suppose généralement qu'on examine les ressources investies, le processus de livraison des services ainsi que les extrants (produits ou services). Étant donné que le processus et les systèmes qui soutiennent les nouvelles mesures du DGE étaient en révision au moment de la collecte des données, l'étude s'est concentrée sur le point de vue des clientèles (satisfaction, accessibilité, obstacles, etc.). En outre, des données provenant du DGE ont pu être utilisées pour avoir une idée du nombre de personnes desservies par les nouvelles mesures.

Aucun problème majeur

- Les données recueillies et analysées ne révèlent aucun problème majeur en ce qui a trait à la mise en œuvre des nouvelles mesures :
 - le taux de satisfaction des clientèles est élevé, tant pour les commissions de révision que pour les bureaux de vote itinérants;
 - les directeurs d'établissement sont eux aussi satisfaits globalement de la façon dont se déroulent les interventions du DGE;
 - les services semblent accessibles pour la grande majorité des répondants;
 - la quasi-totalité des citoyens qui ont eu recours aux bureaux de vote itinérants ont jugé le processus intègre et digne de confiance.

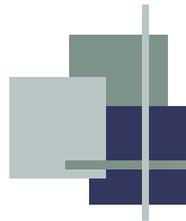


Conclusions

La mise en œuvre des nouvelles mesures - suite :

Il y a tout de même place à amélioration

- L'examen de la mise en œuvre d'une intervention est une source importante d'amélioration continue. Il s'agit d'une préoccupation particulièrement importante lorsqu'on est en présence d'éléments récurrents comme les nouvelles mesures du DGE. À partir des résultats présentés précédemment et des suggestions faites par les personnes qui ont participé aux différentes collectes de données, quelques pistes d'amélioration peuvent être exploitées en prévision des prochaines élections, et ce, même si les résultats sont généralement positifs.
 - La complexité du processus est un élément qui revient à quelques reprises dans les différentes mesures. Dans certains cas, la clientèle souvent âgée et peu scolarisée trouve difficile d'exécuter les tâches requises pour demander une révision à la liste électorale ou même pour voter.
 - La diffusion de l'information et la communication du DGE et du DS ou de leur personnel ont également fait l'objet de quelques critiques. Les directeurs d'établissement, notamment, souhaiteraient une meilleure communication. Dans la mesure où le personnel des centres d'hébergement est la première source d'information pour plusieurs électeurs, améliorer la communication semble incontournable. Une information plus claire à l'intention des électeurs pourrait également réduire la complexité du processus évoquée plus haut.
 - Le respect des horaires et la diminution du temps d'attente pour obtenir les services pourraient également jouer un rôle dans l'amélioration du taux de satisfaction des électeurs qui utilisent les nouvelles mesures.

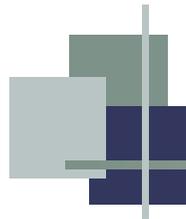


Conclusions

La mise en œuvre des nouvelles mesures - suite :

Des questionnements qui persistent

- Le taux d'utilisation des nouvelles mesures est très variable d'une circonscription à l'autre. Certaines données sont facilement explicables par la présence ou non d'un besoin. Par exemple, il est normal qu'il y ait plus d'installations d'hébergement de petite taille en milieu rural - et donc plus de BVI dans les circonscriptions rurales. À l'inverse, les installations d'hébergement de grande taille sont probablement plus nombreuses en milieu urbain, ce qui justifie un taux d'utilisation du BVIH plus élevé dans les circonscriptions urbaines. Toutefois, certaines différences laissent perplexes. Comment se fait-il, par exemple, que la circonscription d'Ungava arrive toujours au dernier rang en ce qui a trait au taux d'utilisation, peu importe la mesure? Une analyse plus fine de la composition et des besoins des circonscriptions pourrait aider à comprendre ces différences. Peut-être d'autres facteurs jouent-ils un rôle à cet égard? Le travail des directeurs du scrutin est-il fait de la même façon d'une circonscription à l'autre? A-t-on fait les mêmes efforts pour promouvoir les nouvelles mesures du DGE?
- Les résidents des installations d'hébergement de moins de 50 résidents sont généralement un peu moins satisfaits que les autres groupes. Quelle en est la raison? Le fait qu'ils doivent faire une demande pour obtenir les services, contrairement aux installations d'hébergement de 50 résidents et plus, est-il un facteur explicatif?
- La quasi-totalité des répondants dit s'être sentie confiante et en sécurité lors de la prestation de services. Toutefois, chez les résidents plus âgés, le taux de non-réponse à cette question est un peu élevé. Il serait important de s'assurer que cette non-réponse ne cache pas autre chose, d'autant plus qu'il s'agit d'une préoccupation importante du DGE.
- Enfin, c'est arrivé rarement, mais quelques répondants ont mentionné, à propos de la révision, que les corrections n'avaient pas été faites correctement. Voilà qui remet en question la fiabilité du processus. Il serait important de vérifier ces allégations auprès des directeurs du scrutin.

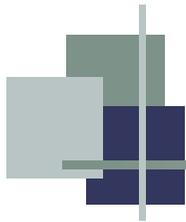


Conclusions

Les effets et répercussions des nouvelles mesures :

Des effets difficilement quantifiables

- L'évaluation des effets et répercussions consiste à analyser les retombées d'une intervention : a-t-elle produit les résultats escomptés? Dans ce cas-ci, les nouvelles mesures du DGE visent à favoriser l'exercice du droit de vote en permettant au plus grand nombre possible d'électeurs de voter. Cet objectif a-t-il été atteint? Puisque les nouvelles mesures ont été introduites récemment, il est encore tôt pour mesurer leurs effets et répercussions sur le droit de vote. Les données recueillies, bien que difficilement quantifiables, laissent tout de même penser que les nouvelles mesures ont eu un effet incitatif sur l'exercice du droit de vote.
- Ainsi, une part importante des clients des commissions de révision itinérante affirment qu'ils n'auraient pas fait les démarches de révision de la liste électorale si le service de CRI n'avait pas été disponible (33 % pour les CRI en milieu rural et semi-rural; 40 % pour les CRI -50; 50 % pour les CRI 50+). Ces personnes n'auraient donc pas pu exercer leur droit de vote.
- On peut faire le même constat du côté des bureaux de vote. Une certaine proportion des personnes interrogées affirment qu'elles n'auraient pas voté si le service n'avait pas été disponible (47 % dans les BVI, 39 % dans les BVIH, 76 % dans les BVDE et 24 % dans les BVDS).
- Évidemment, ces données sont subjectives puisqu'elles font appel au scénario alternatif (qu'auriez vous fait « si » les services n'avaient pas été disponibles). Toutefois, on peut penser que la participation des personnes qui ont bénéficié de ces mesures aurait été moindre en d'autres circonstances. Pour renforcer cette hypothèse, rappelons qu'une majorité de répondants, tous groupes confondus (clients des CRI, clients des BVI et directeurs d'établissement), sont d'avis que la nouvelle formule représente une grande amélioration ou, à tout le moins, une certaine amélioration par rapport à l'ancienne formule.



Conclusions

Pistes pour une prochaine évaluation :

Des données difficiles à exploiter

- L'exploitation des données fournies par le DGE s'est avérée difficile, et ce, tant pour l'échantillonnage que pour l'analyse de l'utilisation des nouvelles mesures. Par exemple, les formulaires DGE-24 qui ont servi à la préparation de certains échantillons n'étaient pas tous complets. Du côté des données secondaires issues du DGE et du MSSS à propos du BVIH, certaines données n'ont pu être utilisées. C'est le cas de l'occupation des installations d'hébergement (nombre de résidents). Par ailleurs, les fichiers DOS correspondant à autant de circonscriptions apparaissent peu conviviaux. Dans la perspective d'une prochaine évaluation, mais également pour un meilleur suivi de gestion, il serait important qu'un système produise des données plus facilement exploitables et plus fiables.

L'approfondissement des difficultés rencontrées

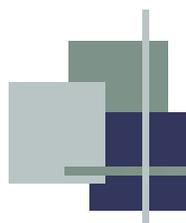
- Le sondage auprès des différentes clientèles a permis un survol des nouvelles mesures et d'identifier quelques difficultés (ex. : complexité du processus) qu'il serait intéressant d'approfondir. Étant donné la clientèle visée (des gens âgés et peu scolarisés), des entrevues individuelles en profondeur pourraient permettre au DGE de recueillir davantage d'information et de le guider dans l'amélioration des processus.

Les effets et répercussions à plus long terme

- Les effets et répercussions des nouvelles mesures devront faire l'objet d'un suivi à long terme. Le taux de participation des BVIH, par exemple, est un indicateur tout à fait approprié pour analyser l'évolution de la mesure et son effet sur l'exercice du droit de vote.

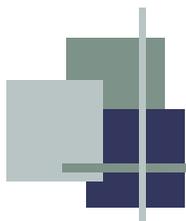
L'efficacité des nouvelles mesures

- Enfin, une prochaine évaluation pourrait examiner l'efficacité des nouvelles mesures, soit de mettre en relations les résultats obtenus avec les ressources investies.



Annexe 1

Méthodologie détaillée



Méthodologie

Objectifs

- L'objectif de cette annexe est de réunir les informations sur le déroulement de l'enquête téléphonique. Pour ce faire, nous expliquons la méthodologie utilisée et nous en présentons les résultats administratifs, de façon à bien préciser les limites de l'étude et la portée des résultats.

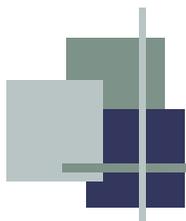
Plan de sondage

Population cible

- Les citoyens ayant bénéficié des nouvelles mesures (CRI rural, CRI -50, CRI 50+, BVI, BVIH, BVDE, BVDS)
- Les directeurs d'établissement d'hébergement

Population cible	Base de sondage	Échantillonnage	Entrevues complétées
CRI rural	Formulaires DGE-24 sélectionnés de façon aléatoire par les DS	Échantillonnage stratifié non proportionnel des électeurs par circonscription électorale ⁽¹⁾	200
CRI -50	Formulaires DGE-24 de 500 établissements sélectionnés de façon aléatoire par SOM	Échantillonnage stratifié non proportionnel des électeurs par circonscription électorale ⁽¹⁾	200
CRI 50+	Formulaires DGE-24 de 200 établissements sélectionnés de façon aléatoire par SOM	Échantillonnage stratifié non proportionnel des électeurs par circonscription électorale ⁽¹⁾	200

(1) L'objectif était d'effectuer un tirage aléatoire simple des électeurs dans chaque circonscription électorale afin d'obtenir dans l'échantillon initial un nombre comparable d'électeurs dans toutes les circonscriptions électorales. Nous avons privilégié les électeurs avec des numéros de téléphone. La recherche de numéros de téléphone a dû être faite afin d'atteindre les nombres d'entrevues visés.



Méthodologie - suite

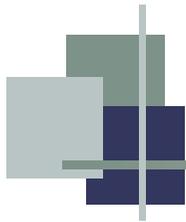
Plan de sondage - suite

Population cible	Base de sondage	Échantillonnage	Entrevues complétées
BVI	Listes électorales où sont situés 400 établissements sélectionnés de façon aléatoire par SOM	Échantillonnage en grappe par institut d'hébergement ⁽²⁾	200
BVIH	Listes électorales de 200 établissements sélectionnés de façon aléatoire par SOM	Échantillonnage en grappe par institut d'hébergement ⁽²⁾	200
BVDE	Formulaires DGE-74.10 sélectionnés de façon aléatoire par les DS	Échantillonnage stratifié par circonscription électorale ⁽³⁾	200
BVDS	Formulaires DGE-81 sélectionnés de façon aléatoire par SOM	Échantillonnage stratifié par circonscription électorale ⁽⁴⁾	200
Directeurs d'établissement	Liste des établissements	Échantillonnage stratifié non proportionnel selon la taille des institutions d'hébergement (-50 ou 50+) du directeur	200

(2) L'échantillonnage consiste dans un premier temps à effectuer le tirage de 200 institutions d'hébergement dans les institutions de plus de 50 résidents et de 400 institutions dans les institutions de moins de 50 résidents. Tous les numéros de téléphone des personnes résidant dans ces institutions ont été extraits d'un bottin informatisé 2008 des numéros de téléphone. Par la suite, un tirage d'un échantillon est fait parmi tous les résidents extraits afin d'obtenir un nombre suffisant de numéros de téléphone pour atteindre le nombre d'entrevues visé. Une vérification de l'échantillon a été réalisée afin de s'assurer que les résidents retenus étaient présents sur la liste électorale.

(3) Pour ce volet, trois numéros de téléphone par circonscription électorale ont été choisis au hasard à partir des listes fournies. Aucune recherche de numéros de téléphone n'a été requise.

(4) L'échantillonnage visait à obtenir deux ou trois numéros de téléphone par circonscription électorale. La recherche des numéros de téléphone a été réalisée à partir des coordonnées des électeurs, présentées en terme de ligne de secteur de vote sur les listes électorales, permettant d'identifier l'adresse de l'électeur et d'en déduire le numéro de téléphone par recherche dans un bottin informatisé.



Méthodologie -Suite

Questionnaires

- Cinq questionnaires distincts ont été conçus et programmés par SOM à partir des objectifs fournis par le client. Les entrevues ont été réalisées en français et en anglais. La durée moyenne a varié de 6 à 8 minutes selon les questionnaires.
- Chaque questionnaire a été prétesté auprès d'un échantillon de répondants. Les versions finales des questionnaires sont présentées à l'Annexe 2.

Collecte

Période de collecte

- Du 11 décembre 2008 au 20 janvier 2009.

Mode d'entrevue

- Entrevues téléphoniques assistées par ordinateur.
- Gestion informatisée des numéros de téléphone.
- Jusqu'à huit appels ont été faits pour tenter de joindre les personnes échantillonnées.

Résultats des appels

- Le taux de réponse varie de 45 % à 72 % selon les différents échantillons. Les pages suivantes présentent les résultats détaillés.
- Les taux de réponse plus bas sont causés par l'incapacité de certains répondants à répondre à une enquête téléphonique.

Résultats administratifs détaillés

DGE - Nouvelles mesures - commissions de révision itinérantes

Entrevues réalisées du 17 décembre au 20 janvier 2009

CRI en milieu rural et semi-rural

Estimation du taux de réponse de l'ARIM*		Taux de réponse estimé par SOM		
A.	Échantillon de départ	327	J. Numéros non joints (C1+C2+D1)	8
B.	Mauvais numéros	24	K. Numéros joints (A-J)	319
	Hors service	22	L. Numéros joints inutilisables (B)	24
	Non résidentiel	0	M. Numéros joints utilisables (K-L)	295
	Hors strate	1	N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K)	7
	Télécopieur	1	P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)	302
	Cellulaire	0		
	Duplicata	0		
C.	Non-réponse	29		
C1.	Pas de réponse	7		
C2.	Ligne occupée	0		
D.	Répondeur	21	Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P	22,9 %
D1.	Ligne en dérangement	1	Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)	6,9 %
E.	Unité jointe non répondante	62	TRE (I+I1+I2)/P	70,1 %
F.	Incapacité, maladie, prob. de langage	10		
G.	Répondant sélectionné pas disponible	31		
G1.	Refus du ménage	3		
G2.	Refus de la personne	14		
G3.	Incomplet	4		
H.	Unité jointe répondante	212		
I.	Autres langues	0		
I1.	Non-admissibles	12		
I2.	Entrevues complétées	200		
Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)		70,0 %		

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

Résultats administratifs détaillés

DGE - Nouvelles mesures - commissions de révision itinérantes

Entrevues réalisées du 17 décembre au 20 janvier 2009

CRI en IH de moins de 50 résidents

Estimation du taux de réponse de l'ARIM*		Taux de réponse estimé par SOM	
A. Échantillon de départ	1166	J. Numéros non joints (C1+C2+D1)	15
B. Mauvais numéros	209	K. Numéros joints (A-J)	1151
Hors service	171	L. Numéros joints inutilisables (B)	209
Non résidentiel	6	M. Numéros joints utilisables (K-L)	942
Hors strate	20	N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K)	12
Télécopieur	8	P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)	954
Cellulaire	1		
Duplicata	3		
C. Non-réponse	24		
C1. Pas de réponse	14		
C2. Ligne occupée	1		
D. Répondeur	9	Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P	39,8 %
D1. Ligne en dérangement	0	Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)	15,3 %
E. Unité jointe non répondante	505		
F. Incapacité, maladie, prob. de langage	335	TRE (I+I1+I2)/P	44,9 %
G. Répondant sélectionné pas disponible	24		
G1. Refus du ménage	40		
G2. Refus de la personne	87		
G3. Incomplet	19		
H. Unité jointe répondante	428		
I. Autres langues	6		
I1. Non-admissibles	222		
I2. Entrevues complétées	200		
Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)	44,7 %		

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

Résultats administratifs détaillés

DGE - Nouvelles mesures - commissions de révision itinérantes

Entrevues réalisées du 17 décembre au 20 janvier 2009

CRI en IH de 50 résidents ou plus

Estimation du taux de réponse de l'ARIM*		Taux de réponse estimé par SOM	
A. Échantillon de départ	807	J. Numéros non joints (C1+C2+D1)	16
B. Mauvais numéros	149	K. Numéros joints (A-J)	791
Hors service	126	L. Numéros joints inutilisables (B)	149
Non résidentiel	5	M. Numéros joints utilisables (K-L)	642
Hors strate	17	N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K)	13
Télécopieur	0	P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)	655
Cellulaire	0		
Duplicata	1		
C. Non-réponse	37		
C1. Pas de réponse	16		
C2. Ligne occupée	0		
D. Répondeur	21	Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P	35,7 %
D1. Ligne en dérangement	0	Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)	16,3 %
E. Unité jointe non répondante	307		
F. Incapacité, maladie, prob. de langage	175	TRE (I+I1+I2)/P	47,9 %
G. Répondant sélectionné pas disponible	25		
G1. Refus du ménage	24		
G2. Refus de la personne	64		
G3. Incomplet	19		
H. Unité jointe répondante	314		
I. Autres langues	7		
I1. Non-admissibles	107		
I2. Entrevues complétées	200		
Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)	47,7 %		

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

Résultats administratifs détaillés

DGE - Nouvelles mesures : bureaux de vote itinérants dans les centres d'hébergement

Entrevues réalisées du 11 décembre au 7 janvier 2009

Centre d'hébergement de 50 personnes ou moins

Estimation du taux de réponse de l'ARIM*		Taux de réponse estimé par SOM		
A.	Échantillon de départ	466	J. Numéros non joints (C1+C2+D1)	24
B.	Mauvais numéros	67	K. Numéros joints (A-J)	442
	Hors service	64	L. Numéros joints inutilisables (B)	67
	Non résidentiel	1	M. Numéros joints utilisables (K-L)	375
	Hors strate	2	N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K)	20
	Télécopieur	0	P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)	395
	Cellulaire	0		
	Duplicata	0		
C.	Non-réponse	29		
C1.	Pas de réponse	22		
C2.	Ligne occupée	2		
D.	Répondeur	5	Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P	15,8 %
D1.	Ligne en dérangement	0	Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)	31,4 %
E.	Unité jointe non répondante	161	TRE (I+I1+I2)/P	52,9 %
F.	Incapacité, maladie, prob. de langage	34		
G.	Répondant sélectionné pas disponible	3		
G1.	Refus du ménage	12		
G2.	Refus de la personne	99		
G3.	Incomplet	13		
H.	Unité jointe répondante	209		
I.	Autres langues	2		
I1.	Non-admissibles	7		
I2.	Entrevues complétées	200		
Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)		52,4 %		

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

Résultats administratifs détaillés

DGE - Nouvelles mesures : bureaux de vote itinérants dans les centres d'hébergement

Entrevues réalisées du 11 décembre au 7 janvier 2009

Centre d'hébergement de 50 personnes et plus

Estimation du taux de réponse de l'ARIM*		Taux de réponse estimé par SOM		
A.	Échantillon de départ	513	J. Numéros non joints (C1+C2+D1)	26
B.	Mauvais numéros	88	K. Numéros joints (A-J)	487
	Hors service	85	L. Numéros joints inutilisables (B)	88
	Non résidentiel	1	M. Numéros joints utilisables (K-L)	399
	Hors strate	2	N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K)	21
	Télécopieur	0	P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)	420
	Cellulaire	0		
	Duplicata	0		
C.	Non-réponse	32		
C1.	Pas de réponse	24		
C2.	Ligne occupée	2		
D.	Répondeur	6	Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P	20,8 %
D1.	Ligne en dérangement	0	Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)	27,8 %
E.	Unité jointe non répondante	177		
F.	Incapacité, maladie, prob. de langage	50	TRE (I+I1+I2)/P	51,4 %
G.	Répondant sélectionné pas disponible	10		
G1.	Refus du ménage	12		
G2.	Refus de la personne	95		
G3.	Incomplet	10		
H.	Unité jointe répondante	216		
I.	Autres langues	9		
I1.	Non-admissibles	7		
I2.	Entrevues complétées	200		
Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)		50,8 %		

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

Résultats administratifs détaillés

DGE - Nouvelles mesures : bureaux de vote à domicile

Entrevues réalisées du 16 décembre au 9 janvier 2009

Ensemble

Estimation du taux de réponse de l'ARIM*		Taux de réponse estimé par SOM	
A. Échantillon de départ	314	J. Numéros non joints (C1+C2+D1)	4
B. Mauvais numéros	13	K. Numéros joints (A-J)	310
Hors service	8	L. Numéros joints inutilisables (B)	13
Non résidentiel	1	M. Numéros joints utilisables (K-L)	297
Hors strate	3	N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K)	4
Télécopieur	1	P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)	301
Cellulaire	0		
Duplicata	0		
C. Non-réponse	7		
C1. Pas de réponse	3		
C2. Ligne occupée	0		
D. Répondeur	3	Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P	19,9 %
D1. Ligne en dérangement	1	Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)	11,3 %
E. Unité jointe non répondante	87		
F. Incapacité, maladie, prob. de langage	49	TRE (I+I1+I2)/P	68,8 %
G. Répondant sélectionné pas disponible	4		
G1. Refus du ménage	11		
G2. Refus de la personne	21		
G3. Incomplet	2		
H. Unité jointe répondante	207		
I. Autres langues	5		
I1. Non-admissibles	2		
I2. Entrevues complétées	200		
Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)	68,8 %		

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

Résultats administratifs détaillés

DGE - Nouvelles mesures : vote au bureau du directeur de scrutin

Entrevues réalisées du 17 décembre au 9 janvier 2009

Ensemble

Estimation du taux de réponse de l'ARIM*		Taux de réponse estimé par SOM	
A. Échantillon de départ	304	J. Numéros non joints (C1+C2+D1)	8
B. Mauvais numéros	7	K. Numéros joints (A-J)	296
Hors service	5	L. Numéros joints inutilisables (B)	7
Non résidentiel	0	M. Numéros joints utilisables (K-L)	289
Hors strate	0	N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K)	8
Télécopieur	1	P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)	297
Cellulaire	0		
Duplicata	1		
C. Non-réponse	28		
C1. Pas de réponse	7		
C2. Ligne occupée	0		
D. Répondeur	20	Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P	16,1 %
D1. Ligne en dérangement	1	Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)	12,1 %
E. Unité jointe non répondante	56	TRE (I+I1+I2)/P	71,8 %
F. Incapacité, maladie, prob. de langage	8		
G. Répondant sélectionné pas disponible	12		
G1. Refus du ménage	4		
G2. Refus de la personne	30		
G3. Incomplet	2		
H. Unité jointe répondante	213		
I. Autres langues	4		
I1. Non-admissibles	9		
I2. Entrevues complétées	200		
Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)	71,7 %		

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

Résultats administratifs détaillés

DGE - Nouvelles mesures : directeurs/administrateurs d'établissements d'hébergement

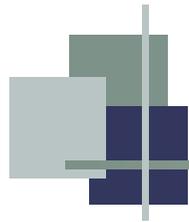
Entrevues réalisées du 12 décembre au 7 janvier 2009

Directeur

Estimation du taux de réponse de l'ARIM*		Taux de réponse estimé par SOM		
A.	Échantillon de départ	304	J. Numéros non joints (C1+C2+D1)	0
B.	Mauvais numéros	16	K. Numéros joints (A-J)	304
	Hors service	14	L. Numéros joints inutilisables (B)	16
	Non résidentiel	2	M. Numéros joints utilisables (K-L)	288
	Hors strate	0	N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K)	0
	Télécopieur	0	P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)	288
	Cellulaire	0		
	Duplicata	0		
C.	Non-réponse	15		
C1.	Pas de réponse	0		
C2.	Ligne occupée	0		
D.	Répondeur	15	Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P	26,7 %
D1.	Ligne en dérangement	0	Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)	2,8 %
E.	Unité jointe non répondante	70	TRE (I+I1+I2)/P	70,5 %
F.	Incapacité, maladie, prob. de langage	2		
G.	Répondant sélectionné pas disponible	60		
G1.	Refus du ménage	0		
G2.	Refus de la personne	8		
G3.	Incomplet	0		
H.	Unité jointe répondante	203		
I.	Autres langues	0		
I1.	Non-admissibles	3		
I2.	Entrevues complétées	200		
Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)		70,5 %		

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

* Association de la recherche et de l'intelligence marketing



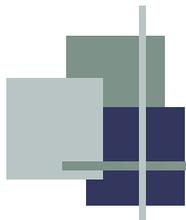
Méthodologie

Pondération et traitement

- Les résultats de la collecte auprès des directeurs d'établissement ont été pondérés pour refléter le poids relatif des établissements de moins de 50 résidents et de 50 résidents et plus.
- Les données ont été traitées à l'aide du progiciel spécialisé MACTAB.
- Les résultats pour chacune des questions sont présentés en fonction d'une bannière qui inclut les principales variables socioéconomiques.

Marges d'erreur

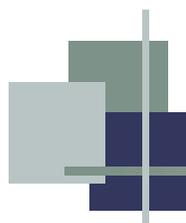
- Les marges d'erreur présentées à la page suivante utilisent les formules exactes d'estimation de la variance dans un contexte d'échantillonnage dans une population finie.
- Le facteur d'ajustement est une mesure qui permet d'ajuster la marge d'erreur pour tenir compte du facteur de population finie. C'est une statistique utile pour obtenir une estimation de la marge d'erreur pour un sous-groupe de répondants dont on connaît la taille. Pour estimer la marge d'erreur maximale pour l'ensemble des répondants ou pour un sous-groupe de répondants, il suffit d'utiliser la formule suivante : 0,98 divisé par la racine carrée de $n - 1$ (la taille du sous-groupe moins un), et de multiplier ce résultat par le facteur d'ajustement.
- Par exemple, au tableau de la page suivante, compte tenu de la taille finie de la population ($N = 200$), la marge d'erreur maximale d'échantillonnage pour l'ensemble des répondants est égale à 7,6 % ($1,0974 \times 0,98 / \sqrt{200}$).
- La marge d'erreur varie selon la valeur de la proportion estimée. En effet, la marge d'erreur est plus grande lorsque la proportion est voisine de 50 % et plus petite à mesure que le résultat s'éloigne de 50 %.
- Le tableau de la page suivante donne les marges d'erreur de l'échantillon des directeurs d'établissement (en tenant compte du facteur d'ajustement) selon la valeur de la proportion estimée.
- La marge d'erreur pour chaque clientèle (CRI rural, CRI -50, CRI 50+, BVI, BVIH, BVDE, BVDS) est de 6,9 %, 19 fois sur 20. Elle a été calculée selon la formule $1 / \sqrt{n}$.



Méthodologie

Marge d'erreur selon la proportion estimée - Directeurs d'établissement

	Strate		
	Ensemble	Ensemble	Ensemble
Nombre d'entrevues	200	120	80
Effet de plan	1,2043	0,8787	0,9576
Proportion :			
99 % ou 1 %	±1,5 %	±1,7 %	±2,1 %
95 % ou 5 %	±3,3 %	±3,7 %	±4,7 %
90 % ou 10 %	±4,6 %	±5,0 %	±6,4 %
80 % ou 20 %	±6,1 %	±6,7 %	±8,6 %
70 % ou 30 %	±7,0 %	±7,7 %	±9,8 %
60 % ou 40 %	±7,5 %	±8,2 %	±10,5 %
50 % (marge maximale)	±7,6 %	±8,4 %	±10,7 %



Annexe 2

Questionnaires

Nouvelles mesures : commissions de révision itinérantes

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

/*

Légende

texte	On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.
...	Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.
/*texte*/	Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.
NSP	Choix de réponses : Ne sait pas
NRP	Choix de réponses : Ne répond pas (refus)
NAP	Choix de réponses : Non applicable (sans objet)
->, ->>	Signifie « Passez à la question »
->sortie	Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».
->fin	Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »
1=, 1=	Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).
1=, 2=, ...	Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=., 2=..., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).
Q_Slcal, Q_INcal	Les questions commençant par « Q_Sl... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière.

*/

Q_Bi Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : demande de correction à la liste électorale).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour évaluer la qualité des services que vous avez reçus lorsque vous avez demandé de corriger votre inscription sur la liste électorale. J'aurais besoin de votre collaboration pour seulement 5 minutes.

->>1

Q_1 ***(Au besoin si changement d'interlocuteur)** (Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : demande de correction à la liste électorale).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour évaluer la qualité des services que vous avez reçus lorsque vous avez demandé de corriger votre inscription sur la liste électorale. J'aurais besoin de votre collaboration pour seulement 5 minutes.*

Pour assurer la qualité de nos travaux, cet appel pourrait être enregistré.

Pour quelle raison avez-vous demandé une correction à votre inscription sur la liste électorale?

(Au besoin : Est-ce pour un...)

1=*Déménagement/changement d'adresse permanent
2=*Changement d'adresse temporaire (ex. : pour travail ou études)
3=*Correction au nom ou à l'adresse sur l'avis à l'électeur
4=*Nom absent de l'avis à l'électeur reçu par la poste
5=*N'avait pas reçu d'avis à l'électeur (inscription sur la liste électorale)
6=*Radiation du nom d'un électeur inscrit à la même adresse sur l'avis à l'électeur (faire enlever un nom)
7=*N'a pas demandé de révision/ne se souvient plus->sortie
90=*Autre <précisez>
99=*NSP/NRP

/*Note : **Pour les CRI en établissement d'hébergement seulement.***

Q_siCal2 si strate=2,3->2
->>3

Q_2 Avez-vous obtenu les services de révision dans une aire commune de votre établissement ou plutôt à votre appartement ou chambre?

1=*Aire commune
2=*Appartement/chambre
9=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

- Q_3 Comment avez-vous appris l'existence des services de révision de la liste électorale? *Si plusieurs, demandez la première fois*
- 1=*Envoi postal du DGE (avis à l'électeur, manuel de l'électeur)
 2=*Site internet du DGE
 3=*Dépliant distribué par le directeur du scrutin (Si vous ne pouvez vous déplacer)
 4=*Affiche installée dans la résidence/le centre d'hébergement
 5=*Publicité (télé, radio, affiche, journal...)
 6=*Par le personnel de l'établissement d'hébergement
 7=*Par quelqu'un de votre entourage
 8=*Par le représentant d'un parti politique
 90=*Autre <précisez>
 99=*NSP/NRP
- Q_5 Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...
- La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés (affiche, dépliant, etc.)?
- 4=*Très satisfait
 3=*Satisfait
 2=*Insatisfait
 1=*Très insatisfait
 8=*Ne s'applique pas
 9=*NSP/NRP
- Q_6 Du temps d'attente pour obtenir les services de révision?
- Q_7 L'horaire et la durée des services de révision?
- Q_8 L'accueil et la courtoisie du personnel électoral (les personnes qui travaillent pour les élections)?
- Q_8a La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral?
- /*Note :** **Pour les CRI en milieu rural et semi-rural seulement. La distance à parcourir pour obtenir les services de révision*/**
- Q_siCal9a si strate=1->9a
 ->>10
- Q_9a Quelle serait la distance maximale que vous seriez prêt(e) à parcourir pour demander une correction à votre inscription sur la liste électorale?
- 1=*Répond en minutes->9b
 2=*Répond en distance->9c
 8=*Aucune (incapable de se déplacer)->10
 9=*NSP/NRP->10

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/**texte**/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

Q_9b	*Notez le nombre de minutes* *bornes souples=1,120 exception=999 *999 : NSP/NRP*
->>10	—
Q_9c	*Notez l'unité*
	1=*Milles 2=*Km 9=*NSP/NRP->10
Q_9d	*Notez le nombre* *bornes souples=1,10 exception=999 *999 : NSP/NRP*
	—
Q_10	De façon générale, êtes-vous très satisfait, satisfait, insatisfait ou très insatisfait des services que vous avez reçus?
	4=*Très satisfait->10b 3=*Satisfait->10b 2=*Insatisfait 1=*Très insatisfait 9=*NSP/NRP->10b
Q_10A1	Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? *Acceptez* *3 mentions, sortie=96,99
	1=*Pas pu avoir le moment qu'il voulait 2=*N'ont pas respecté le moment convenu 3=*S'est senti jugé/Mal vu 4=*Trop de monde sont venus chez lui 5=*Processus d'inscription trop compliqué 6=*Avoir à se justifier 90=*Autre <précisez> 96=*Aucun autre->10b 99=*NSP/NRP->10b
Q_10b	Les démarches et les procédures de révision vous ont-elles semblé compliquées?
	90=*Oui,expliquez <précisez> 2=*Non 99=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

/*Note : Pour les CRI en établissement d'hébergement – services offerts à la chambre (Q_2).*/

Q_siCal11
->>11a

si (strate=2,3 et q#2=2)->11

Q_11 Vous êtes-vous senti(e) en confiance et en sécurité lorsque la commission de révision s'est rendue à votre appartement ou chambre?

1=*Oui
90=*Non, expliquez <précisez>
99=*NSP/NRP

/*Note : Pour les CRI en établissement d'hébergement seulement.*/

Q_11a Est-ce que quelqu'un a fait pression sur vous ou a insisté un peu trop pour que vous vous inscririez sur la liste électorale?

90=*Oui, expliquez <précisez>
2=*Non
99=*NSP/NRP

Q_12a Avez-vous rencontré des difficultés particulières ou des obstacles pour obtenir les services de révision de la liste électorale? Lesquelles?
Accepter *2 mentions, sortie=96,1,99

1=*Aucun obstacle ou difficulté->14
2=*Pas pu avoir le moment qu'il voulait
3=*N'ont pas respecté le moment convenu
4=*S'est senti jugé/Mal vu
5=*Trop de monde sont venus chez lui
6=*Processus d'inscription trop compliqué
7=*Avoir à se justifier
90=*Autre <précisez>
96=*Aucun autre->14
99=*NSP/NRP->14

Q_14 Avez-vous voté lors des élections provinciales?

1=*Oui
2=*Non
9=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/**texte**/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

- Q_15a La commission de révision itinérante, qui se déplace pour se rapprocher des citoyens et mieux les servir, est un nouveau service offert par le Directeur général des élections. S'il n'y avait pas eu de commission itinérante, qu'auriez-vous fait. Est-ce que...
- 1=Vous vous seriez rendu à la commission de révision permanente de votre circonscription
2=Vous auriez laissé faire (n'aurait pas fait de demande de révision)
3=Vous auriez demandé à quelqu'un d'autre de s'en occuper pour vous
90=*Autre chose <précisez>
99=*NSP/NRP
- Q_16 Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de commission de révision itinérante représente...?
- 1=Une grande amélioration
2=Une certaine amélioration
3=Ou pas vraiment une amélioration
9=*NSP/NRP
- Q_16a Avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire à propos des services de révision de la liste électorale? *Accepter* *2 mentions, sortie=96,95,99
- 90=*Autre <précisez>
96=*Aucun autre->SD1
95=*Aucun->SD1
99=*NSP/NRP->SD1

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */*texte*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

/*Section	Questions de classification.*/*
Q_SD1	<p>Nous terminons avec quelques questions pour classification, mais avant, je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée.</p> <p>À quel groupe d'âge appartenez-vous? *On peut accepter une réponse spontanée*</p> <p>1=18 à 24 ans 2=25 à 34 ans 3=35 à 44 ans 4=45 à 54 ans 5=55 à 64 ans 6=65 à 74 ans 7=75 à 84 ans 8=85 ans et plus 99=*NSP/NRP</p>
Q_SD2	<p>Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous possédez ou avez complété? *Lire au besoin*</p> <p>1=*Aucun 2=*Certificat d'études secondaires ou l'équivalent (D.E.S. diplôme d'études secondaires) 3=*Certificat ou diplôme d'une école de métiers (D.E.P. diplôme d'études professionnelles) 4=*Certificat ou diplôme collégial (autre certificat ou diplôme non-universitaire obtenu d'un CÉGEP, collège communautaire, institut technique, etc.) 5=*Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat 6=*Baccalauréat (ex.: B.A., B.Sc., LL.B.) 7=*Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat 8=*Maîtrise (ex.: M.A., M.Sc., M.Ed.) 9=*Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.) 10=*Doctorat acquis (ex.: Ph.D., D.Sc., D.Ed.) 90=*Autre <précisez> 99=*Refus</p>
Q_LANG	<p>Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise dans votre enfance et comprenez encore?</p> <p>1=*Français 1=*Anglais 1=*Autre</p>

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */*texte*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

Q_SEXE (Notez le sexe du répondant)

1=*Homme
2=*Femme

Q_FIN Encore une fois, je suis..., et je vous ai appelé pour la maison de recherche SOM pour le compte du Directeur général des élections. Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

***informations

Projet=DGECRINBK
Fichier=FDGECRINBK
Reseau=SERVEUR1:P08692NBKCRI:
Pages=pmanne:PR08692NBK:CRI:PW08692CRI:

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; **...** : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; **->** ou **->>** : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

/*Version : QF08692v2p1(DGE_CRI).doc*/

/*Page 8*/

Nouvelles mesures : bureaux de vote itinérants dans les centres d'hébergement

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

/*

Légende

texte	On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.
...	Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.
/*texte*/	Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.
NSP	Choix de réponses : Ne sait pas
NRP	Choix de réponses : Ne répond pas (refus)
NAP	Choix de réponses : Non applicable (sans objet)
->, ->>	Signifie « Passez à la question »
->sortie	Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».
->fin	Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »
1=, 1=	Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).
1=, 2=, ...	Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=., 2=..., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).
Q_Slcal, Q_INcal	Les questions commençant par « Q_Sl... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière.

*/

Q_Bi Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction à propos du vote dans les centres d'hébergement).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur les bureaux de vote dans les centres d'hébergement. Cette étude vise à évaluer la qualité des services et ne prend que quelques minutes.

->>1

Q_1 ***(Au besoin si changement d'interlocuteur)**
Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction à propos du vote dans les centres d'hébergement).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur les bureaux de vote dans les centres d'hébergement. Cette étude vise à évaluer la qualité des services et ne prend que quelques minutes.*

Pour assurer la qualité de nos travaux, cet appel pourrait être enregistré.

À quel endroit avez-vous voté lors des élections provinciales du début décembre? Est-ce...?

1=Au centre d'hébergement – aire commune
2=Au centre d'hébergement – chambre ou appartement
3=À un bureau de vote à l'extérieur du centre d'hébergement
4=*N'a pas voté
90=*Autre <précisez>
99=*NSP/NRP

->>CalVot

Q_inCalVot lorsque q#1=1,2,3,90,99 alors q#VOT=1 et lorsque q#1=4 alors q#VOT=2
->>Cal2

Q_VOT Auto complétée pour les quotas

1=Voteur
2=Non voteur

/*Note Test Rappel*/

Q_sicalavquot si q#vot=1,2->calquot
->>calquot

Q_sicalquot si q#vot=1,2->cal2
->>Cal2

Q_siCal2 si q#1=4->2 si q#1=1,2->3
->>2b

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; **...** : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; **->** ou **->>** : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

- Q_2 Pour quelle raison n'avez-vous pas voté?
- 1=*Pas intéressé
2=*Incapable ou difficile de se déplacer
3=*N'était pas au courant du moment du vote
90=*Autre <précisez>
99=*NSP/NRP
- Q_2a Est-ce que quelqu'un a fait pression sur vous ou a insisté pour que vous ne votiez pas?
- 90=*Oui, expliquez <précisez>
2=*Non
99=*NSP/NRP
- Q_2b Saviez-vous qu'il existe des bureaux de vote itinérants, c'est-à-dire des bureaux de vote qui se déplacent dans les centres d'hébergement pour permettre aux personnes incapables de se déplacer de voter?
- 1=*Oui->16
2=*Non
- Q_2c Si vous l'aviez su, auriez-vous aimé voter dans votre centre d'hébergement?
- 1=*Oui
2=*Non
9=*NSP/NRP
- >>16
- /*Note :** Les prochaines questions sont posées aux personnes qui ont voté en hébergement (si Q_1 = 1 ou 2). */
- Q_3 Comment avez-vous appris l'existence d'un bureau de vote dans votre centre d'hébergement? *Si plusieurs, demandez la première fois*
- 1=*Envoi postal du DGE (avis à l'électeur, manuel de l'électeur)
2=*Site internet du DGE
3=*Dépliant distribué par le directeur du scrutin (Si vous ne pouvez vous déplacer)
4=*Affiche installée dans la résidence
5=*Publicité (télé, radio, affiche, journal...)
6=*Par le personnel du centre d'hébergement
7=*Par quelqu'un de votre entourage
8=*Par le représentant d'un parti politique
90=*Autre <précisez>
99=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/**texte**/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

- Q_5 J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...
- La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés (affiche, dépliant, etc.)?
- 4=*Très satisfait
3=*Satisfait
2=*Insatisfait
1=*Très insatisfait
7=*Ne s'applique pas
9=*NSP/NRP
- Q_6 Du temps d'attente pour voter?
- Q_7 L'horaire (jours et heures) du vote?
- Q_8 L'accueil et la courtoisie du personnel électoral (les personnes qui travaillent pour les élections)?
- Q_8a La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral?
- Q_9 La façon dont on a vérifié votre identité pour vous permettre de voter?
- Q_10 De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) des services que vous avez reçus?
- 4=*Très satisfait->10b
3=*Satisfait->10b
2=*Insatisfait
1=*Très insatisfait
9=*NSP/NRP
- Q_10A1 Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? *Acceptez* *3 mentions, sortie=96,99
- 01=*Pas pu avoir le moment qu'il voulait
02=*N'ont pas respecté le moment convenu
03=*S'est senti jugé/mal vu
04=*Trop de monde est venu chez lui
05=*Processus d'inscription trop compliqué
06=*Avoir à se justifier
90=*Autre <précisez>
96=*Aucun autre->10b
99=*NSP/NRP->10b

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */*texte*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

Q_10b Les démarches pour voter vous ont-elles semblé compliquées?

90=*Oui,expliquez <précisez>
2=*Non
99=*NSP/NRP

/*Note : **Pour le vote à la chambre ou à l'appartement (Q_1=2)*/**

Q_siCal11 si q#1=2->11
->>11a

Q_11 Vous êtes-vous senti(e) en confiance et en sécurité lorsque le personnel électoral s'est rendu à votre appartement ou chambre?

1=*Oui
90=*Non, expliquez <précisez>
99=*NSP/NRP

Q_11a Est-ce que quelqu'un a fait pression sur vous ou a insisté un peu trop pour que vous alliez voter?

90=*Oui, expliquez <précisez>
2=*Non
99=*NSP/NRP

Q_11b Avez-vous confiance que votre vote était secret et confidentiel?

1=*Oui
90=*Non, expliquez <précisez>
99=*NSP/NRP

Q_12a Avez-vous rencontré des difficultés particulières ou des obstacles dans l'exercice de votre droit de vote? Lesquels? *Accepter* *2 mentions, sortie=96,1,99

1=*Aucun obstacle ou difficulté->15a
2=*Pas pu avoir le moment qu'il voulait
3=*N'ont pas respecté le moment convenu
4=*S'est senti jugé/mal vu
5=*Trop de monde est venu chez lui
6=*Processus d'inscription trop compliqué
7=*Avoir à se justifier
90=*Autre <précisez>
96=*Aucun autre->15a
99=*NSP/NRP->15a

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

- Q_15a Le vote dans les centres d'hébergement est un nouveau service offert par le Directeur général des élections. Si vous n'aviez pas pu voter dans votre centre d'hébergement, qu'auriez-vous fait? Est-ce que...
- 1=Vous vous seriez rendu à un bureau de vote ailleurs (avec ou sans l'aide d'une autre personne)
 2=Vous auriez laissé faire (n'aurait pas voté)
 90=*Autre chose <précisez>
 99=*NSP/NRP
- Q_16 Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de vote dans les centres d'hébergement représente... ?
- 1=Une grande amélioration
 2=Une certaine amélioration
 3=Ou pas vraiment une amélioration
 9=*NSP/NRP
- Q_16a Avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire à propos du vote dans les centres d'hébergement? *Accepter* *2 mentions, sortie=96,95,99
- 90=*Autre <précisez>
 96=*Aucun autre->SD1
 95=*Aucun->SD1
 99=*NSP/NRP->SD1
- /*Section Questions de classification.***
- Q_SD1 Nous terminons avec quelques questions pour classification, mais avant, je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée.
- À quel groupe d'âge appartenez-vous? *On peut accepter une réponse spontanée*
- 1=18 à 24 ans
 2=25 à 34 ans
 3=35 à 44 ans
 4=45 à 54 ans
 5=55 à 64 ans
 6=65 à 74 ans
 7=75 à 84 ans
 8=85 ans et plus
 99=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/**texte**/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

- Q_SD2 Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous possédez ou avez complété? *Lire au besoin*
- 1=*Aucun
2=*Certificat d'études secondaires ou l'équivalent (D.E.S. diplôme d'études secondaires)
3=*Certificat ou diplôme d'une école de métiers (D.E.P. diplôme d'études professionnelles)
4=*Certificat ou diplôme collégial (autre certificat ou diplôme non universitaire obtenu d'un CÉGEP, collège communautaire, institut technique, etc.)
5=*Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
6=*Baccalauréat (ex.: B.A., B.Sc., LL.B.)
7=*Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
8=*Maîtrise (ex.: M.A., M.Sc., M.Ed.)
9=*Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)
10=*Doctorat acquis (ex.: Ph. D., D.Sc., D.Ed.)
90=*Autre <précisez>
99=*Refus
- Q_LANG Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu dans votre enfance et que vous comprenez encore?
- 1=*Anglais
1=*Français
1=*Autre
- Q_SEXE (Notez le sexe du répondant)
- 1=*Homme
2=*Femme
- Q_FIN Encore une fois, je suis..., et je vous ai appelé pour la maison de recherche SOM pour le compte du Directeur général des élections. Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

***informations

Projet=DGEBVIHNBK
Fichier=FDGEBVIHNBK
Reseau=SERVEUR1:P08692NBK:BVH:
Pages=pmanne:PR08692NBK:BVH:PW08692BVH:
/*QUOTA1=VOT*/
TESTRAPPEL=calavquot

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */*texte*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

Nouvelles mesures : bureaux de vote à domicile

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

/*

Légende

texte	On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.
...	Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.
/*texte*/	Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.
NSP	Choix de réponses : Ne sait pas
NRP	Choix de réponses : Ne répond pas (refus)
NAP	Choix de réponses : Non applicable (sans objet)
->, ->>	Signifie « Passez à la question »
->sortie	Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».
->fin	Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »
1=, 1=	Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).
1=, 2=, ...	Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=., 2=., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).
Q_Slcal, Q_INcal	Les questions commençant par « Q_Sl... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière.

*/

Q_Bi Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction auprès des gens qui ont bénéficié du vote à domicile lors des dernières élections). *Ne pas accepter de substitution*

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur le vote à domicile. Cette étude vise à évaluer la qualité des services que vous avez reçus et ne prend que quelques minutes.

->>1

Q_1 ***Au besoin si changement d'interlocuteur :**

Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction auprès des gens qui ont bénéficié du vote à domicile lors des dernières élections).

Ne pas accepter de substitution

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur le vote à domicile. Cette étude vise à évaluer la qualité des services que vous avez reçus et ne prend que quelques minutes.*

Pour assurer la qualité de nos travaux, cet appel pourrait être enregistré.

Nos registres indiquent que vous avez fait une demande pour voter à domicile à l'occasion des dernières élections provinciales. Avez-vous effectivement voté à domicile lors des élections provinciales du début de décembre?

1=*Oui->2a
2=*Non
9=*NSP/NRP->sortie

Q_1a Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas voté à domicile? *Acceptez*
*2 mentions, sortie=96,99

1=*Incapacité (ex. : maladie)
2=*Personnel électoral n'est pas venu
3=*A pu se rendre voter en personne
90=*Autre <précisez>
96=*Aucune autre->16a
99=*NSP/NRP->16a

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/**texte**/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

- Q_2a Pour quelle(s) raison(s) avez-vous demandé de voter à domicile?
Acceptez *2 mentions, sortie=96,99
- 01=*Incapable de se déplacer (handicapé, maladie)
90=*Autre <précisez>
96=*Aucune autre->3
99=*NSP/NRP->3
- Q_3 Comment avez-vous appris l'existence des services de vote à domicile? (la première fois) *Lire au besoin*
- 1=*Envoi postal du DGE (avis à l'électeur, manuel de l'électeur)
2=*Site internet du DGE
4=*Affiche installée dans la résidence
5=*Publicité (télé, radio, affiche, journal...)
7=*Par quelqu'un de votre entourage
8=*Par le représentant d'un parti politique
9=*En appelant au centre de renseignements ou au bureau du DS
90=*Autre <précisez>
99=*NSP/NRP
- Q_5 J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...
- La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés (affiche, dépliant, etc.)?
- 4=*Très satisfait
3=*Satisfait
2=*Insatisfait
1=*Très insatisfait
8=*Ne s'applique pas
9=*NSP/NRP
- Q_7 Le jour et l'heure qui vous ont été offerts pour le vote?
- Q_8 L'accueil et la courtoisie du personnel électoral (les personnes qui travaillent pour les élections)?
- Q_8a La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral?
- Q_9 La façon dont on a vérifié votre identité pour vous permettre de voter?

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/**texte**/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

- Q_10 De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de la façon dont s'est déroulé le vote?
- 4=*Très satisfait->10b
3=*Satisfait->10b
2=*Insatisfait
1=*Très insatisfait
9=*NSP/NRP->10b
- Q_10a1 Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? *Acceptez* *3 mentions, sortie=96,99
- 01=*Pas pu avoir le moment qu'il voulait
02=*N'ont pas respecté le moment convenu
03=*S'est senti jugé/mal vu
04=*Trop de monde sont venus chez lui
05=*Processus d'inscription trop compliqué
06=*Avoir à se justifier
90=*Autre <précisez>
96=*Aucun autre->10b
99=*NSP/NRP->10b
- Q_10b Les démarches pour obtenir les services de vote à domicile vous ont-elles semblé compliquées?
- 90=*Oui,expliquez <précisez>
2=*Non
99=*NSP/NRP
- Q_10c Le personnel électoral s'est-il présenté chez vous à l'heure convenue?
- 1=*Oui
2=*Non, il s'est présenté en avance
3=*Non, il s'est présenté en retard
9=*NSP/NRP
- Q_11 Vous êtes-vous senti(e) en confiance et en sécurité lorsque le personnel électoral s'est rendu chez vous?
- 1=*Oui
90=*Non, expliquez <précisez>
99=*NSP/NRP
- Q_11a Est-ce que quelqu'un a fait pression sur vous ou a insisté un peu trop pour que vous votiez?
- 90=*Oui,expliquez <précisez>
2=*Non
99=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

- Q_11b Avez-vous confiance que votre vote était secret et confidentiel?
- 1=*Oui
90=*Non, expliquez <précisez>
99=*NSP/NRP
- Q_12a Avez-vous rencontré des difficultés particulières ou des obstacles dans l'exercice de votre droit de vote? Lesquelles? *Accepter* *2 mentions, sortie=96,1,99
- 1=*Aucun obstacle ou difficulté->15a
2=*Pas pu avoir le moment qu'il voulait
3=*N'ont pas respecté le moment convenu
4=*S'est senti jugé/mal vu
5=*Trop de monde sont venus chez lui
6=*Processus d'inscription trop compliqué
7=*Avoir à se justifier
90=*Autre <précisez>
96=*Aucun autre->15a
99=*NSP/NRP->15a
- Q_15a Le vote à domicile est un nouveau service offert par le Directeur général des élections. Si vous n'aviez pas pu voter à domicile, qu'auriez-vous fait? Est-ce que...
- 1=Vous vous seriez rendu à un bureau de vote (avec ou sans l'aide d'une autre personne).
2=Vous auriez laissé faire (n'aurait pas voté).
90=*Autre chose <précisez>
99=*NSP/NRP
- Q_16 Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de vote à domicile représente... ?
- 1=Une grande amélioration
2=Une certaine amélioration
3=Ou pas vraiment une amélioration
9=*NSP/NRP
- Q_16a Avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire à propos du vote à domicile? *Accepter* *2 mentions, sortie=96,95,99
- 90=*Autre <précisez>
96=*Aucun autre->SD1
95=*Aucun->SD1
99=*NSP/NRP->SD1

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/**texte**/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

/*Section	Questions de classification.*/*
Q_SD1	<p>Nous terminons avec quelques questions pour classification, mais avant, je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée.</p> <p>À quel groupe d'âge appartenez-vous? *On peut accepter une réponse spontanée*</p> <p>1=18 à 24 ans 2=25 à 34 ans 3=35 à 44 ans 4=45 à 54 ans 5=55 à 64 ans 6=65 à 74 ans 7=75 à 84 ans 8=85 ans et plus 99=*NSP/NRP</p>
Q_SD2	<p>Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous possédez ou avez complété? *Lire au besoin*</p> <p>1=*Aucun 2=*Certificat d'études secondaires ou l'équivalent (D.E.S. diplôme d'études secondaires) 3=*Certificat ou diplôme d'une école de métiers (D.E.P. diplôme d'études professionnelles) 4=*Certificat ou diplôme collégial (autre certificat ou diplôme non-universitaire obtenu d'un CÉGEP, collège communautaire, institut technique, etc.) 5=*Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat 6=*Baccalauréat (ex.: B.A., B.Sc., LL.B.) 7=*Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat 8=*Maîtrise (ex.: M.A., M.Sc., M.Ed.) 9=*Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.) 10=*Doctorat acquis (ex.: Ph.D., D.Sc., D.Ed.) 90=*Autre <précisez> 99=*Refus</p>
Q_LANG	<p>Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu dans votre enfance et que vous comprenez encore?</p> <p>1=*Anglais 1=*Français 1=*Autre</p>

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

Q_SEXE (Notez le sexe du répondant)

1=*Homme
2=*Femme

Q_FIN Encore une fois, je suis..., et je vous ai appelé pour la maison de recherche SOM pour le compte du Directeur général des élections. Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

***informations

Projet=DGEDOMNBK
Fichier=FDGEDOMNBK
Reseau=SERVEUR1:P08692NBKDOM:
Pages=pmanne:PR08692NBK:DOMICILE:PW08692OMI:

/*Légende

****texte**** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ***...*** : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; ***->*** ou ***->>*** : signifie : passez à la question...; ***1=, 1=*** : Question à choix multiples; ***1=, 2=*** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; ***/*texte**** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

/*Version : QF08692v2p1(DGE_Domicile).doc*/

/*Page 7*/

Nouvelles mesures : vote au bureau du directeur du scrutin

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

/*

Légende

texte	On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.
...	Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.
/*texte*/	Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.
NSP	Choix de réponses : Ne sait pas
NRP	Choix de réponses : Ne répond pas (refus)
NAP	Choix de réponses : Non applicable (sans objet)
->, ->>	Signifie « Passez à la question »
->sortie	Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».
->fin	Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »
1=, 1=	Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).
1=, 2=, ...	Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=., 2=..., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).
Q_Slcal, Q_INcal	Les questions commençant par « Q_Sl... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière.

*/

Q_Bi Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction à propos du vote par anticipation au bureau du directeur du scrutin).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur le vote par anticipation au bureau du directeur du scrutin. Selon les registres, vous êtes l'une de ces personnes. Nous souhaitons donc évaluer la qualité des services que vous avez reçus; cela ne prendra que quelques minutes.

->>1

Q_1 ***Au besoin si changement d'interlocuteur :** Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction à propos du vote par anticipation au bureau du directeur du scrutin).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur le vote par anticipation au bureau du directeur du scrutin. Selon les registres, vous êtes l'une de ces personnes. Nous souhaitons donc évaluer la qualité des services que vous avez reçus; cela ne prendra que quelques minutes.*

Pour assurer la qualité de nos travaux, cet appel pourrait être enregistré.

Pour quelle raison (la principale) avez-vous choisi de voter au bureau du directeur du scrutin?

- 1=*Était à l'extérieur le jour du vote et du vote par anticipation
- 2=*Croyait qu'il y aurait moins de monde
- 3=*Plus de flexibilité/De possibilité/de jours
- 4=*Membre du personnel d'élection/Occupé les jours de scrutin
- 5=*Travaille le jour du scrutin et du vote par anticipation
- 6=*Plus proche de chez lui
- 7=*Par peur du mauvais temps
- 90=*Autre <précisez>
- 99=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

- Q_3 Comment avez-vous appris l'existence des services de vote au bureau du directeur du scrutin?
- 1=*Envoi postal du DGE (avis à l'électeur, manuel de l'électeur)
 2=*Site internet du DGE
 5=*Publicité (télé, radio, affiche, journal...)
 7=*Par quelqu'un de votre entourage
 8=*Par le représentant d'un parti politique
 9=*En téléphonant au bureau du directeur du scrutin ou au centre de renseignements du DGE (ligne 1-888-elections)
 10=*Par le personnel du bureau du DS
 90=*Autre <précisez>
 99=*NSP/NRP
- Q_5 Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...
- La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés (affiche, dépliant, etc.)?
- 4=*Très satisfait
 3=*Satisfait
 2=*Insatisfait
 1=*Très insatisfait
 8=*Ne s'applique pas
 9=*NSP/NRP
- Q_6 Du temps d'attente pour voter?
- Q_7 L'horaire (jours et heures) du vote?
- Q_8 L'accueil et la courtoisie du personnel électoral (les personnes qui travaillent pour les élections)?
- Q_8a La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral?
- Q_9 La façon dont on a vérifié votre identité pour vous permettre de voter?
- Q_10 De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de la façon dont s'est déroulé le vote?
- 4=*Très satisfait->10b
 3=*Satisfait->10b
 2=*Insatisfait
 1=*Très insatisfait
 9=*NSP/NRP->10b

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

- Q_10a1 Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? *Acceptez* *3 mentions, sortie=96,99
- 1=*Heures d'ouverture inadéquates
2=*Attente trop longue
3=*Trop loin
4=*Local inapproprié
5=*Procédure de vote trop compliquée
90=*Autre <précisez>
96=*Aucun autre->10b
99=*NSP/NRP->10b
- Q_10b Les démarches pour voter au bureau du directeur du scrutin vous ont-elles
semblé compliquées?
- 90=*Oui, expliquez <précisez>
2=*Non
99=*NSP/NRP
- Q_11b Avez-vous confiance que votre vote était secret et confidentiel?
- 1=*Oui
90=*Non, expliquez <précisez>
99=*NSP/NRP
- Q_12a Avez-vous rencontré des difficultés particulières ou des obstacles dans
l'exercice de votre droit de vote? Lesquelles? *Accepter* *2 mentions,
sortie=96,1,99
- 1=*Aucun obstacle ou difficulté->15a
2=*Problème de langue/Service en anglais
3=*N'était pas/Était mal inscrit sur la liste
4=*Identification/Pièces justificatives
90=*Autre <précisez>
96=*Aucune autre->15a
99=*NSP/NRP->15a
- Q_15a Le vote au bureau du directeur du scrutin est un nouveau service offert par
le Directeur général des élections. Si vous n'aviez pas pu bénéficier de ce
service, qu'auriez-vous fait? Est-ce que...
- 1=Vous seriez allé voter le 8 décembre au bureau de vote de votre
circonscription
2=Vous seriez allé voter par anticipation le 30 novembre ou le 1^{er} décembre
3=Vous auriez laissé faire (n'aurait pas voté)
90=Autre chose <précisez>
99=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

Q_16 Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de vote au bureau du directeur du scrutin représente...?

1=Une grande amélioration
2=Une certaine amélioration
3=Ou pas vraiment une amélioration
9=*NSP/NRP

Q_16a Avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire à propos du vote au bureau du directeur du scrutin? *Accepter* *2 mentions, sortie=96,95,99

90=*Autre <précisez>
96=*Aucun autre->SD1
95=*Aucun->SD1
99=*NSP/NRP->SD1

/*Section Questions de classification.*/

Q_SD1 Nous terminons avec quelques questions pour classification, mais avant, je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée.

À quel groupe d'âge appartenez-vous? *On peut accepter une réponse spontanée*

1=18 à 24 ans
2=25 à 34 ans
3=35 à 44 ans
4=45 à 54 ans
5=55 à 64 ans
6=65 à 74 ans
7=75 à 84 ans
8=85 ans et plus
99=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */*texte*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

Q_SD2	<p>Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous possédez ou avez complété? *Lire au besoin*</p> <p>1=*Aucun 2=*Certificat d'études secondaires ou l'équivalent (D.E.S. diplôme d'études secondaires) 3=*Certificat ou diplôme d'une école de métiers (D.E.P. diplôme d'études professionnelles) 4=*Certificat ou diplôme collégial (autre certificat ou diplôme non-universitaire obtenu d'un CÉGEP, collège communautaire, institut technique, etc.) 5=*Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat 6=*Baccalauréat (ex.: B.A., B.Sc., LL.B.) 7=*Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat 8=*Maîtrise (ex.: M.A., M.Sc., M.Ed.) 9=*Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.) 10=*Doctorat acquis (ex.: Ph.D., D.Sc., D.Ed.) 90=*Autre <précisez> 99=*Refus</p>
Q_SD3	<p>Quelle est votre occupation?</p> <p>1=Travail à temps plein->SD4 2=Travail à temps partiel 3=Aux études à temps plein 4=Aux études à temps partiel 5=À la retraite 6=À la recherche d'un emploi/au chômage 7=À la maison 90=*Autre <précisez> 99=*NSP/NRP</p>
->>LANG	
/*Note	Si Q_SD3 = 1*
Q_SD4	<p>Votre travail vous amène-t-il à vous absenter régulièrement de votre ville ou de votre municipalité?</p> <p>1=*Oui 2=*Non 9=*NSP/NRP</p>
Q_LANG	<p>Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise dans votre enfance et comprenez encore?</p> <p>1=*Français 1=*Anglais 1=*Autre</p>

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

Q_SEXE (Notez le sexe du répondant)

1=*Homme
2=*Femme

Q_FIN Encore une fois, je suis..., et je vous ai appelé pour la maison de recherche SOM pour le compte du Directeur général des élections. Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

***informations

Projet=DGEDSNBK
Fichier=FDGEDSNBK
Reseau=SERVEUR1:P08692NBKDS:
Pages=pmanne:PR08692NBK:DS:PW08692S:

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/**texte**/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

/*Version : QF08692v1p5ap(DGE_DS).doc*/

/*Page 7*/

Nouvelles mesures : directeurs/administrateurs d'établissements d'hébergement

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

/*

Légende

texte	On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.
...	Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.
/*texte*/	Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.
NSP	Choix de réponses : Ne sait pas
NRP	Choix de réponses : Ne répond pas (refus)
NAP	Choix de réponses : Non applicable (sans objet)
->, ->>	Signifie « Passez à la question »
->sortie	Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».
->fin	Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »
1=, 1=	Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).
1=, 2=, ...	Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=., 2=..., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).
Q_Sical, Q_INcal	Les questions commençant par « Q_Sl... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière.

*/

Q_Bi Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : J'appelle pour le compte du Directeur général des élections à propos des services de révision et de vote dans les établissements d'hébergement).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude auprès des directeurs/administrateurs d'établissement d'hébergement où se sont tenus des scrutins ou commissions de révision à l'occasion de l'élection provinciale du début de décembre. Cette étude vise à évaluer la qualité et le fonctionnement des services et ne prend que quelques minutes.

->>putEtab

Q_inputEtab q#ETAB=input(193,85)
->>1

Q_ETAB Auto complétée

Q_1 ***(Au besoin si changement d'interlocuteur)** Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : J'appelle pour le compte du Directeur général des élections à propos des services de révision et de vote dans les établissements d'hébergement).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude auprès des directeurs/administrateurs d'établissement d'hébergement où se sont tenus des scrutins ou commissions de révision à l'occasion de l'élection provinciale du début de décembre. Cette étude vise à évaluer la qualité et le fonctionnement des services et ne prend que quelques minutes.*

Pour assurer la qualité de nos travaux, cet appel pourrait être enregistré.

Les résidents de votre établissement (<etab>) ont-ils bénéficié des services suivants :

1=Une commission de révision de la liste électorale dans une ((g **aire commune**)) de l'établissement.

1=Les services de révision électorale à ((g **la chambre ou à l'appartement**)) d'un ou de plusieurs résidents.

1=Un bureau de vote dans une ((g **aire commune**)) de l'établissement.

1=Les services de vote à ((g **la chambre ou à l'appartement**)) d'un ou de plusieurs résidents.

/*Note : **s'il y a un « oui » ou plus ->Q_3 */**

Q_siCal2 si q#1=1,2,3,4->3
->>2

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

- Q_2 Saviez-vous que des services de vote et de révision de la liste électorale sont maintenant offerts aux personnes qui résident dans un établissement d'hébergement privé ou public (automatiquement : 50 résidents et plus, sur demande, 50 résidents et moins)?
- 1=*Oui
2=*Non
9=*NSP/NRP
- Q_2a Le directeur du scrutin ou un membre de son personnel vous a-t-il contacté pour vous transmettre de l'information à ce sujet?
- 1=*Oui
2=*Non
9=*NSP/NRP
- Q_2b Pour quelle raison le vote ou la révision de la liste n'ont-ils pu être rendus disponibles dans votre établissement d'hébergement?
- 1=Personne n'en a fait la demande
2=Les locaux ne le permettaient pas
3=Les démarches étaient trop compliquées
90=*Autre <précisez>
99=*NSP/NRP
- >>16a
- Q_3 Par quel moyen avez-vous été informé de l'existence des services de révision et de vote itinérants dans les établissements d'hébergement? *Si plusieurs, demandez la première fois*
- 1=*Lettre du DGEQ
2=*Visite d'un représentant du directeur du scrutin
3=*Téléphone du directeur du scrutin ou personnel
4=*Publicité du directeur général des élections
5=*Documentation du directeur général des élections
6=*Par le ministère de la Santé et des Services sociaux
7=*Par des résidents
8=*Par un parti politique
90=*Autre <précisez>
99=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */*texte*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

- Q_4 Les démarches que vous avez dû faire pour rendre les services de révision ou de vote disponibles dans votre établissement d'hébergement vous ont-elles semblé compliquées?
- 90=*Oui, expliquez <précisez>
2=*Non
99=*NSP/NRP
- Q_5a J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...
- La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le directeur du scrutin?
- 4=*Très satisfait(e)
3=*Satisfait(e)
2=*Insatisfait(e)->5a1
1=*Très insatisfait(e)->5a1
8=*Ne s'applique pas
9=*NSP/NRP
- >>5
- Q_5a1 Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? *Acceptez* *3 mentions, sortie=96,99
- 90=*Autre <précisez>
96=*Aucun autre->5
99=*NSP/NRP->5
- Q_5 *J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...*
- La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés?
- 4=*Très satisfait(e)
3=*Satisfait(e)
2=*Insatisfait(e)
1=*Très insatisfait(e)
8=*Ne s'applique pas
9=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer!

- Q_6 *J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...*
- Les échanges d'information avec le directeur du scrutin ou son personnel?
- 4=*Très satisfait(e)
 3=*Satisfait(e)
 2=*Insatisfait(e)->6a
 1=*Très insatisfait(e)->6a
 8=*Ne s'applique pas
 9=*NSP/NRP
- >>7
- Q_6a Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? *Acceptez* *3 mentions, sortie=96,99
- 90=*Autre <précisez>
 96=*Aucun autre->7
 99=*NSP/NRP->7
- Q_7 *J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...*
- L'horaire (jours et heures) des services itinérants de révision ou de vote.
- 4=*Très satisfait(e)
 3=*Satisfait(e)
 2=*Insatisfait(e)->7a
 1=*Très insatisfait(e)->7a
 9=*NSP/NRP
- >>8
- Q_7a Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? *Acceptez* *3 mentions, sortie=96,99
- 90=*Autre <précisez>
 96=*Aucun autre->8
 99=*NSP/NRP->8

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */*texte*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

- Q_8 *J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...*
- L'accueil et la courtoisie du personnel électoral?
- 4=*Très satisfait(e)
3=*Satisfait(e)
2=*Insatisfait(e)
1=*Très insatisfait(e)
9=*NSP/NRP
- Q_10 De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) des services offerts par le Directeur général des élections dans votre établissement?
- 4=*Très satisfait(e)->11
3=*Satisfait(e)->11
2=*Insatisfait(e)
1=*Très insatisfait(e)
9=*NSP/NRP->11
- Q_10a Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? *Acceptez* *3 mentions, sortie=96,99
- 01=*Surcharge de travail pour le personnel/L'établissement
02=*N'a pas l'espace/envahissant
03=*Horaire (pas le choix, imposé, ne convenait pas)
04=*Manque de communication/Pas clair
05=*Information trop à la dernière minute/Pas le temps de se préparer
06=*Génère de la crainte/Du stress pour les résidents
07=*Génère de la crainte/du stress pour le personnel
90=*Autre <précisez>
96=*Aucune autre->11
99=*NSP/NRP->11
- Q_11 Les services de révision ou de vote ont-ils généré une charge de travail supplémentaire pour vous ou votre personnel?
- 1=*Oui->11a
2=*Non->12
9=*NSP/NRP->12
- Q_11a Jugez-vous cette charge de travail supplémentaire...?
- 1=Excessive ou
2=Plutôt normale dans les circonstances
9=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

- Q_12 Les services de révision ou de vote ont-ils... bousculé les habitudes de vie des résidents?
- 1=Beaucoup
2=Moyennement
3=Un peu
4=Pas du tout
9=*NSP/NRP
- Q_12a À votre connaissance, certains résidents ont-ils subi des pressions extérieures ou de l'insistance pour exercer leurs droits de révision ou de vote (par exemple : de la part de représentants de partis politiques)?
- 90=*Oui, expliquez <précisez>
2=*Non
99=*NSP/NRP
- Q_12b Avez-vous perçu de l'insécurité chez vos résidents?
- 90=*Oui, expliquez <précisez>
2=*Non
99=*NSP/NRP
- Q_13a Avez-vous rencontré des difficultés particulières à l'occasion de ces interventions? *Acceptez* *2 mentions, sortie=96,95,99
- 01=*Surcharge de travail pour le personnel/L'établissement
02=*N'a pas l'espace/envahissant
03=*Horaire (pas le choix, imposé, ne convenait pas)
04=*Manque de communication/Pas clair
05=*Information trop à la dernière minute/Pas le temps de se préparer
06=*Génère de la crainte/du stress pour les résidents
07=*Génère de la crainte/du stress pour le personnel
90=*Autre <précisez>
95=*Aucune->16
96=*Aucune autre->16
99=*NSP/NRP->16
- Q_16 Selon vous, est-ce que les nouveaux services itinérants de révision et de vote dans les établissements d'hébergement représentent... par rapport à l'ancienne formule?
- 1=Une grande amélioration
2=Une certaine amélioration
3=Ou pas vraiment une amélioration
9=*NSP/NRP

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/**texte**/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

Q_16a En terminant, avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire à propos des services itinérants de révision et de vote dans les établissements d'hébergement? *Acceptez* *3 mentions, sortie=96,99

90=*Autre <précisez>

95=*Aucun->FIN

96=*Aucun autre->FIN

99=*NSP/NRP->FIN

Q_FIN Encore une fois, je suis..., et je vous ai appelé pour la maison de recherche SOM pour le compte du Directeur général des élections. Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

***informations

Projet=DGEDIRNBK

Fichier=FDGEDIRNBK

Reseau=SERVEUR1:P08692NBKDIR:

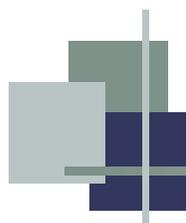
Pages=pmanne:PR08692NBK:DIRECTEURS:PW08692DIR:

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/**texte**/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

/*Version : QF08692v2p1p1(DGE_Dir-etablis).doc*/

/*Page 8*/



Annexe 3

Classement des circonscriptions par le DGE

Classification des circonscriptions provinciales
selon la carte électorale de 2001

Trois classes de circonscriptions¹ :

- ❖ Rurale : plus de 50 % de la population vit dans des municipalités ou des parties de municipalités rurales
- ❖ Intermédiaire : entre 15 et 50 % de la population vit dans des municipalités ou des parties de municipalités rurales
- ❖ Urbaine : moins de 15 % de la population vit dans des municipalités ou des parties de municipalités rurales

Un indicateur pour différencier les municipalités (ou parties de municipalités) rurales de celles urbaines :

- ❖ Rurale : contient moins de 150 habitants/km²
- ❖ Urbaine : contient plus de 150 habitants/km² et, au minimum, 1 000 habitants

* À noter que les données de population totale² ont été privilégiées afin d'évaluer adéquatement la densité de population dans les municipalités; la population électorale étant évidemment moindre que la population totale.

* Pour les municipalités dont le territoire chevauche plus d'une circonscription, il a fallu déterminer la population totale des parties de municipalités concernées. Puisque cette donnée n'est pas comptabilisée au DGE, on a
1- observé la proportion (en %) de population électorale au sein de chacune des parties de municipalités et
2- appliqué, par extrapolation, les proportions sur la population totale de manière à avoir une estimation pour chacune des parties de municipalités.

Une fois la population totale des municipalités et des parties de municipalités classée comme rurale ou urbaine, voici la procédure de calcul :

- ❖ Au sein de chacune des circonscriptions, additionner la population des municipalités entières et des parties de municipalités considérées comme rurales.
- ❖ Faire de même avec la population de celles considérées comme urbaines.
- ❖ Calculer le rapport de l'une et l'autre par rapport à la population totale de chacune des circonscriptions.
- ❖ Enfin, classer les circonscriptions selon le rapport obtenu.

¹ Les classes utilisées pour qualifier une région (dans notre cas, une circonscription) de rurale, d'intermédiaire ou d'urbaine ainsi que la densité de population ciblée pour différencier les municipalités rurales et urbaines proviennent de Statistique Canada, qui, lui-même, s'inspire de la méthodologie de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

² Les données de population totale proviennent de Statistique Canada et elles sont en date du recensement de 2006.

Voici un exemple de calcul avec la circonscription de Chauveau :

Municipalités	Population	Superficie (km ²)	Densité (hab./km ²)	Classification de la mun.
Lac-Beauport (M)	6 081	62,92	97	rurale
Lac-Delage (V)	530	2,04	260	rurale*
Saint-Gabriel-de-Valcartier (M)	2 827	444,49	6	rurale
Shannon (M)	3 825	64,86	59	rurale
Stoneham-et-Tewkesbury (CU)	5 866	685,82	9	rurale
Québec (V) - <i>partie</i>	47 312	102,14	463	urbaine

* Malgré sa densité de population supérieure à 150 hab./km², la Ville de Lac-Delage est considérée comme rurale en vertu de sa population inférieure à 1 000.

La classification de la circonscription de Chauveau :

- ❖ Total de la population considérée comme rurale : 19 129
- ❖ Total de la population considérée comme urbaine : 47 312
- ❖ Total de la population de la circonscription : 66 441

Par le calcul suivant ($19\ 129 * 100 / 66\ 441$), on constate que **28,8 %** de la population totale de la circonscription de Chauveau vit dans des municipalités ou des parties de municipalités rurales. La circonscription de Chauveau est donc classée comme **intermédiaire**.

MISE EN GARDE

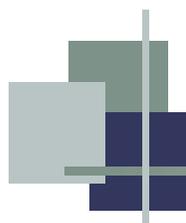
Le présent exercice ne doit pas être considéré comme exhaustif compte tenu des impondérables que l'on rencontre au fil des procédures de calcul. Par exemple, on n'a qu'à penser aux estimations de population totale provenant de la population électorale à l'égard des municipalités partagées entre deux ou plusieurs circonscriptions (parties de municipalités).

CIRCONSCRIPTION	CLASSIFICATION DE LA CEP
Arthabaska	Intermédiaire
Blainville	Intermédiaire
Champlain	Intermédiaire
Chauveau	Intermédiaire
Joliette	Intermédiaire
Maskinongé	Intermédiaire
Montmorency	Intermédiaire
Papineau	Intermédiaire
Pontiac	Intermédiaire
Richelieu	Intermédiaire
Rimouski	Intermédiaire
Rivière-du-Loup	Intermédiaire
Saint-François	Intermédiaire
Saint-Hyacinthe	Intermédiaire
Saint-Maurice	Intermédiaire
Shefford	Intermédiaire
Verchères	Intermédiaire
Abitibi-Est	Rurale
Abitibi-Ouest	Rurale
Argenteuil	Rurale
Argenteuil	Rurale
Beauce-Nord	Rurale
Beauce-Sud	Rurale
Bellechasse	Rurale
Berthier	Rurale
Bertrand	Rurale

Bonaventure	Rurale
Brome-Missisquoi	Rurale
Charlevoix	Rurale
Dubuc	Rurale
Duplessis	Rurale
Frontenac	Rurale
Gaspé	Rurale
Gatineau	Rurale
Huntingdon	Rurale
Iberville	Rurale
Îles-de-la-Madeleine	Rurale
Johnson	Rurale
Jonquière	Rurale
Kamouraska-Témiscouata	Rurale
Labelle	Rurale
Lac-Saint-Jean	Rurale
Laviolette	Rurale
Lotbinière	Rurale
Matane	Rurale
Matapédia	Rurale
Mégantic-Compton	Rurale
Mirabel	Rurale
Montmagny-L'Islet	Rurale
Nicolet-Yamaska	Rurale
Orford	Rurale
Portneuf	Rurale
René-Lévesque	Rurale
Richmond	Rurale
Roberval	Rurale
Rousseau	Rurale
Rouyn-Noranda-Témiscamingue	Rurale
Soulanges	Rurale
Ungava	Rurale

Acadie	Urbaine
Anjou	Urbaine
Beauharnois	Urbaine
Borduas	Urbaine
Bourassa-Sauvé	Urbaine
Bourget	Urbaine
Chambly	Urbaine
Chapleau	Urbaine
Charlesbourg	Urbaine
Châteauguay	Urbaine
Chicoutimi	Urbaine
Chomedey	Urbaine
Chutes-de-la-Chaudière	Urbaine
Crémazie	Urbaine
D'Arcy-McGee	Urbaine
Deux-Montagnes	Urbaine
Drummond	Urbaine
Fabre	Urbaine
Gouin	Urbaine
Groulx	Urbaine
Hochelaga-Maisonneuve	Urbaine
Hull	Urbaine
Jacques-Cartier	Urbaine
Jean-Lesage	Urbaine
Jeanne-Mance-Viger	Urbaine
Jean-Talon	Urbaine
La Peltrie	Urbaine
La Pinière	Urbaine
La Prairie	Urbaine
LaFontaine	Urbaine
Laporte	Urbaine
L'Assomption	Urbaine
Laurier-Dorion	Urbaine
Laval-des-Rapides	Urbaine
Lévis	Urbaine
Louis-Hébert	Urbaine
Marguerite-Bourgeoys	Urbaine
Marguerite-D'Youville	Urbaine
Marie-Victorin	Urbaine
Marquette	Urbaine
Masson	Urbaine

Mercier	Urbaine
Mille-Îles	Urbaine
Mont-Royal	Urbaine
Nelligan	Urbaine
Notre-Dame-de-Grâce	Urbaine
Outremont	Urbaine
Pointe-aux-Trembles	Urbaine
Prévost	Urbaine
Robert-Baldwin	Urbaine
Rosemont	Urbaine
Sainte-Marie-Saint-Jacques	Urbaine
Saint-Henri-Sainte-Anne	Urbaine
Saint-Jean	Urbaine
Saint-Laurent	Urbaine
Sherbrooke	Urbaine
Taillon	Urbaine
Taschereau	Urbaine
Terrebonne	Urbaine
Trois-Rivières	Urbaine
Vachon	Urbaine
Vanier	Urbaine
Vaudreuil	Urbaine
Verdun	Urbaine
Viau	Urbaine
Vimont	Urbaine
Westmount-Saint-Louis	Urbaine



Annexe 4

Tableaux statistiques détaillés (sous pli séparé)
